LA LIBERTÉ

Volume 82 n° 34 Saint-Boniface, du 18 au 24 novembre 1994 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 60¢ + *taxes*



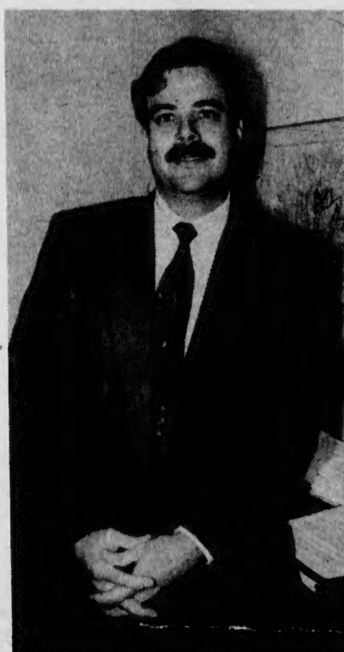
photo: Hubert Pantel

Duo de la chapelle

Geneviève Pelletier et Kim McCaw se partagent la scène du Théâtre de la Chapelle jusqu'au 3 décembre, dans *Traces d'étoiles*, la pièce présentée par le Cercle Molière. Page 13.

Il manque 1,4 million $

Le premier budget tant attendu par la Division scolaire franco-manitobaine ne répond pas aux attentes. **Lire page 3.**



La solution communauté

Réal Cloutier compte sur la communauté pour prendre en charge les services de santé que l'Hôpital Saint-Boniface ne peut plus offrir. **Page 9.**



Redresseuses de tordus

Monique Lévesque et Mireille Fréchette soignent les muscles et les vertèbres souvent malmenés des sportifs. **Lire page 14.**

Au Salon économique du 3 décembre

Gary Filmon coupera le ruban

Le premier ministre du Manitoba, Gary Filmon, sera à l'ouverture du Salon économique de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM), qui se tiendra le 3 décembre au Collège universitaire de Saint-Boniface dans le cadre du Forum de développement économique.

Quelque 300 participants des dix municipalités membres de l'AMBM sont attendus au forum, qui se déroulera à partir de 9 h.

L'avant-midi comprendra une allocution (à 9 h 30) du ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, Jim Downey, sur le rôle de la province dans le développement du secteur tertiaire.

L'AMBM présentera également une étude (de Deloitte & Touche) sur le développement économique dans les municipalités bilingues. L'ouverture du Salon en présence du premier ministre est prévue pour 12 h.

En après-midi, il y aura des ateliers sur les municipalités et une plénière. Le Forum se terminera à 16 h 30, suivant une réception au Salon économique.

Info ou inscriptions: Raymond Poirier ou Louis Tétrault (233-4915).

J.-P. D.

Citation de la semaine

«Tout ce que ça veut dire, c'est que je suis venu à bout à pas trop m'emmerder avec personne pendant 28 ans!»»

Denis Robert explique pourquoi on lui a attribué la Médaille pour services distingués de la Police de Winnipeg. **Page 19.**

SOMMAIRE

SAINT-LÉON

Félicitations à Raynald et Hélène!

Près de 500 amis et associés de l'ancien directeur général de la Coopérative de Saint-Léon, Raynald Labossière, et de sa femme Hélène, ont assisté le 22 octobre à une soirée de reconnaissance en leur honneur.

Raynald Labossière a quitté son poste à la Coop à la fin août après 46 ans de service et de nombreuses contributions au mouvement, tant au niveau local que sur le plan national.

Entourés de leurs quatre enfants, Raynald et Hélène Labossière ont entendu des hommages de la part des personnalités suivantes: le chancelier du Diocèse de Saint-Boniface, Mgr Roland Bélanger, le coopérateur émérite Maurice Gauthier, les hommes d'affaires Louis Lemoing et Aurèle Desaulniers, le père Gérald Labossière, l'ancien directeur de la Fédération des caisses pop Maurice Therrien et le président du Village de Saint-Léon Richard Grenier, entre autres.

Raynald Labossière a terminé la série de discours en remerciant sa famille, ses collaborateurs et les sociétaires de la Coop de Saint-Léon.



Raynald et Hélène Labossière après le "roast".

«Depuis l'âge de 20 ans, a déclaré l'ancien gérant, le mouvement coopératif a été non seulement ma profession, mais aussi ma philosophie, mon monde et ma vocation.»

Raynald Labossière a annoncé qu'il entend rédiger l'histoire de la Coop en vue du livre d'histoire de Saint-Léon, qui doit paraître prochainement.

J.-P. D.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Danielle PARENT
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823**. Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 35 $

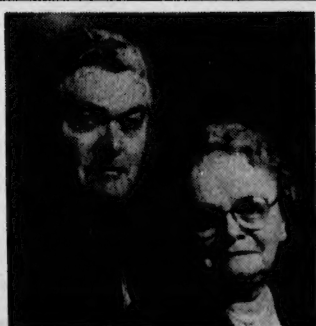
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

APF Association de la presse francophone — Journal de l'année 1993-94
OPSCOM — Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 234-6735
Fondation Donatien Frémont



À l'occasion du
50e anniversaire
de mariage de
Eugène et Fabianna Mulaire,
tous les parents et amis
sont invités à une célébration
eucharistique à 14 h en
la Cathédrale de Saint-Boniface,
le 3 décembre.
Un thé-rencontre
suivra au sous-sol.

❤❤❤

Votre présence sera votre cadeau.

Francophonie du monde

Universités en péril

Ottawa - La Fédération des communautés francophones et acadienne craint que la réforme de la sécurité sociale fasse monter les frais de scolarité au point de mettre en danger les universités et collèges francophones. La réforme proposée par le ministre Lloyd Axworthy éliminerait les transferts aux provinces pour l'éducation postsecondaire et verserait au lieu plus d'argent dans une nouvelle forme de prêts aux étudiants. Le pourcentage de francophones ayant un diplôme universitaire se chiffrait à 17,4 % en 1991, comparativement à 21,9 % chez les anglophones. (APF)

La jeunesse parle

Ottawa - Dans son mémoire portant sur la réforme sociale déposé auprès du Comité permanent du perfectionnement des ressources humaines, la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) recommande de reconnaître les circonstances financières différentes entre les jeunes qui poursuivent des études après leur secondaire et les adultes qui choisissent de retourner aux études.

Bravo les artistes!

Ottawa - Le Bureau des regroupements d'artistes visuels de l'Ontario, Bravo Est, vient de lancer *Bravissimo, édition 1994*, un coffret de 16 cartes postales de reproduction d'art de huit artistes franco-ontariens. Ce lancement marque le troisième anniversaire de Bravo Est. (APF)

Alphabétisation en français

Ottawa - Lors de sa comparution devant le Comité permanent du développement des ressources humaines, la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français a recommandé que les gouvernements provinciaux et territoriaux reconnaissent l'alphabétisation comme une priorité et allouent des fonds pour le faire en français. (APF)

ACTUEL

Budget DSFM: 1,4 million $ de moins que demandé

Faut-il contester ou couper?

Les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) estiment ne pas avoir réussi à obtenir de la Province un budget suffisant pour assurer une mise en oeuvre équitable de la loi 34. Ils se tournent donc vers la communauté pour chercher des appuis et assurent le personnel qu'il n'y aura pas de coupures immédiates.

Au moment d'aller sous presse, la DSFM attendait toujours du ministre Clayton Manness une réponse quant à sa demande de le rencontrer d'urgence. Les commissaires ont décidé, le 10 novembre, de ne pas accepter un budget déficitaire de 1,4 million $ imposé par le gouvernement pour l'année en cours.

On se souvient que la DSFM avait soumis en avril un budget de 26,6 millions $, qui comprenait quelque 5 millions $ de revenus des taxes scolaires. Il restait donc 21,6 millions à combler par la Province.

Le 10 novembre, le ministère annonçait que son soutien pour l'année en cours allait se limiter à 20,2 millions $. Le premier problème: près d'un tiers de l'année scolaire s'est écoulée et la DSFM a fonctionné comme si elle allait recevoir 26,6 millions $.

Le deuxième problème: «La DSFM n'a pas d'autres sources de revenu, souligne le président Louis Tétrault. On n'a pas de fonds de réserve, on n'a pas le droit de prélever des taxes scolaires directement.»

Ce qui a aussi choqué les commissaires, c'est que le ministre «requiert» des coupures précises dans certaines dépenses, comme le transport, la francisation, et la gestion (comités scolaires et conseils régionaux, par exemple). (1)


photo: Jean-Pierre Dubé

Le directeur général Raymond Bisson, le président Louis Tétrault et la secrétaire-trésorière Cécile Berard.

«Je travaille dans le monde de l'éducation depuis plusieurs années, précise le directeur général Raymond Bisson, et jamais je n'ai vu un ministre imposer des coupures précises à une division scolaire. C'est quoi la gestion si les décisions sont prises par le bureau du ministre? On n'est pas traité de la même façon que les autres»

Pour sa part, Clayton Manness affirme que les coupures proposées ne sont que des suggestions: «Ce sont des fortes suggestions, mais sont-elles coulées dans le ciment? Je ne crois pas. La commission scolaire peut revenir nous voir avec leurs arguments, avec d'autres idées.

«Ce que nous exigeons, c'est une coupure de 1,4 million $ du budget. Il y a des choses qui nous inquiètent, comme le transport et le personnel des communications; on est également très inquiets des salaires élevés.» Le ministre s'est dit prêt à rencontrer les représentants de la DSFM dès qu'il lui sera possible.

«Pour notre première année d'opération, il devrait y avoir une meilleure consultation, poursuit Raymond Bisson. Pour bien partir comme division scolaire, c'est tout à fait normal qu'on règle ça maintenant. Il est important que le gouvernement du Manitoba veuille que la gestion scolaire soit un succès. C'est pour ça qu'on veut rencontrer le ministre face à face.»

Le troisième problème: la Province a fait savoir son intention de ne pas accorder l'équivalent d'Ottawa (15 millions $ sur cinq ans annoncés le 5 novembre par le ministre Michel Dupuy) dans une entente bilatérale sur la mise en oeuvre de la gestion scolaire.

Dans une lettre du 10 novembre adressée à la DSFM, Clayton Manness précise que la part de la Province (qui est censée être aussi de 15 millions $) comprend ce qui a été versé pour le démarrage de la DSFM (on peut supposer: Comité Monnin, élections de janvier 1994, budget provisoire de janvier à août, etc.)

«Il est regrettable que votre lecture de la clause 4,1 de l'entente vous a porté à croire, écrit le ministre, que le Manitoba contribuerait une somme additionnelle au-delà des dispositions du Programme de financement des écoles publiques.»

En clair, il n'y aura pas de nouvelles sommes pour les dépenses exceptionnelles. À la DSFM, on soupçonne même que la Province a inclu la part annuelle de la contribution fédérale (trois millions $) dans le budget de 20,2 millions $. Le manque à gagner dans les budgets d'opération et de mise en oeuvre serait donc de 4,4 millions $ (3 + 1,4).

À quoi sert donc une entente avec Ottawa si la Province n'entend pas contribuer davantage? «C'est parce que la province est responsable du secteur de l'éducation», répond Clayton Manness. Il assure que la Province a pourvu aux besoins spéciaux de la DSFM dans le budget proposé.

Pour le moment, la DSFM ne veut pas paniquer ni accuser le gouvernement. Mais, comme l'a expliqué Raymond Bisson, il est important de rassurer le personnel: on entend se battre pour obtenir tous les fonds requis.

«La gestion appartient à la communauté; on va demander à la communauté ce qu'elle veut faire (pour qu'on parte du bon pied).»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) La DSFM n'a toutefois pas fait de copies de cette lettre du ministre pour la presse.

ÉDITORIAL

Qui gère?

Le premier budget de la Division scolaire franco-manitobaine est important: c'est à partir de cette base que les futures administrations fixeront les prochains budgets.

C'est aussi à partir de cette base que la communauté peut évaluer quels moyens - donc quelle importance - la Province entend accorder à la nouvelle Division pour mettre en oeuvre son projet constitutionnel.

La DSFM a demandé 26,6 millions $ en avril; c'est 1,4 million $ de trop, estime Éducation Manitoba, sept mois plus tard, le 10 novembre. Au 1er septembre, il a bien fallu que la Division prenne une décision et elle a choisi de fonctionner à partir du budget demandé.

Lequel des deux est le plus irresponsable? Le retard dans la réponse de la Province et la situation embarrassante de la DSFM permettront-ils de négocier un montant à la hausse? Il faut l'espérer.

Mais tout cela est peut-être normal, étant donné que ce n'est pas à tous les ans que l'on crée une division scolaire. S'il n'y a pas eu de consultation durant la révision budgétaire, il faudra maintement qu'il y ait des négociations. Et de la flexibilité.

La DSFM pourra-t-elle compter sur l'aide fédérale pour combler le manque à gagner? Non. La part d'Ottawa (trois millions $ par année selon l'entente annoncée le 5 novembre) est déjà inclue dans le montant alloué. Quant à la part de la Province, il ne faut pas chercher ailleurs que dans le financement de base. Et c'est Winnipeg qui gère l'argent fédéral!

À quoi servent alors les ententes avec Ottawa? Elles servent aux provinces à obtenir des fonds fédéraux pour des dépenses qu'elles ont à encourir de toute façon. C'est une procédure légitime permettant au fédéral d'encourager les provinces dans des domaines où il y a de la résistance.

Avant, on blâmait les divisions scolaires qui mettaient les dollars d'Ottawa dans leur fonds consolidés. La Province a toujours fait la même chose. Espérer autrement, c'est une illusion qu'il est temps d'abandonner, même si on est censé gérer nos écoles selon une Charte fédérale.

Jean-Pierre DUBÉ



Lettre

Votre article sur Rosalie Bergeron m'a étonnée

M. le rédacteur,

Votre article, paru dans La Liberté du 28 octobre au 3 novembre 1994, intitulé «Comment Rosalie est partie», m'a bien étonnée. Je désire d'abord apporter quelques précisions sur l'Ordre franciscain séculier, auquel appartenait cette bonne dame. Ce mouvement spirituel, appelé autrefois le Tiers-Ordre de saint François d'Assise, hautement approuvé par l'Église, a pour but de suivre le Christ en observant fidèlement les préceptes évangéliques. Cet ordre religieux pour les laïcs, dans le monde, possède une spiritualité centrée sur la naissance de Jésus, surtout sur sa passion, puisque saint François a été stigmatisé, et sur l'Eucharistie.

L'Ordre franciscain séculier n'est donc pas un culte, ni une secte, encore moins un mélange de rites et de coutumes de diverses religions. Dans sa règle, il n'y a pas de place pour le spectaculaire et le sensationnalisme. L'emblème de l'Ordre franciscain séculier est le Tau, qui est une croix en forme de «T». On voit dessus deux bras croisés. Notre-Seigneur repose le sien sur celui identique de saint François, qui l'a imité entièrement, avec tant d'amour.

Mme Bergeron était membre, depuis de nombreuses années, de la fraternité Sainte-Rose de Viterbe de Saint-Boniface, érigée canoniquement par Mgr Emile Yelle, p.s.s., le 30 novembre 1933. Lorsqu'elle a habité l'Abitibi, elle n'a pas été transférée à un autre groupe. Mme Rosalie Bergeron est donc demeurée sous l'obédience des Franciscains de Winnipeg.

M. le rédacteur, vous avez mentionné qu'on lui avait confectionné une bure à même un linceul. Une rectification s'impose ici. Ce vêtement est en réalité une large robe brune, similaire à celle portée par les pères franciscains, avec des modifications pour les laïcs.

Voici les règlements que le supérieur général des Franciscains a fait parvenir de Rome, dans les années 80. Premièrement, la bure ne peut pas être portée par un(e) tertiaire à l'extérieur, en circulant sur le trottoir ou sur la rue, sans la permission de l'évêque du lieu. Deuxièmement, elle peut être revêtue à l'intérieur, lorsque les tertiaires ont une réunion ou une célébration quelconque. Troisièmement, le (la) tertiaire peut porter la bure dans son cercueil afin d'être «enterré» dans ce vêtement. Le déroulement doit se faire avec dignité, afin de respecter le choix de la personne. Quant à la célébration eucharistique ou la messe des funérailles, elle est de rigueur.

La fidélité à l'Église pour l'Ordre franciscain séculier n'est pas aveugle. Elle se veut entière, joyeuse et éclairée. C'est dans cette perspective que par amour du Christ on se soumet aux directives de l'Église, guidée par son pasteur et chef, le Pape. Ainsi, le (la) tertiaire doit se rappeler que le code canonique de 1983 (n° 1176) spécifie clairement que: «L'Église recommande vivement que soit conservée la pieuse coutume d'ensevelir les corps des défunts». Les documents pontificaux affirment souvent que le corps du baptisé (dans lequel l'âme a habité) a été le temple du Saint-Esprit.

Les membres du Tiers-Ordre doivent être solidaires à l'occasion des épreuves, e.g. de la maladie ou de la mort. Quelle est consolante cette promesse de Jésus: «Venez à moi, vous tous qui peinez et qui ployez sous le fardeau: je vous soulagerai» (Matthieu: Ch. XI, V. 28). C'est l'apôtre Pierre qui nous encourage à suivre avec force l'exemple du Christ dans les souffrances. «Ne les craignez en rien et ne vous troublez point, mais dans vos coeurs glorifiez le Christ, Seigneur, étant toujours prêts à vous expliquer, avec douceur et respect, devant quiconque vous demandera raison de l'espérance qui est en vous...» (1re épître, Ch. 3, V. 15).

Cette grande confiance qu'il faut avoir en la Providence, en un Dieu qui est amour, «qui fait lever son soleil sur les méchants et les bons», c'est bien le patron de madame Bergeron, saint François d'Assise, qui l'a compris. À l'heure de la mort, le «Petit Pauvre» donna l'ordre de chanter à haute voix et d'une âme joyeuse les louanges du Seigneur (Le Cantique des Créatures).

Puis il entonna le psaume de David (141), «De ma voix j'ai crié vers le Seigneur...», etc. Les prières et les chants choisis pour la messe des funérailles dans nos églises catholiques, loin d'accentuer la tristesse, «célèbrent le passage à la vie éternelle et le rassemblement des enfants de Dieu.»

M. le rédacteur, votre article a causé de l'émoi. Cependant, cette digne et pieuse dame, Rosalie Bergeron, rendu dans la maison du Père, continuera de veiller sur tous ceux qu'elle a connus et aimés.

Bien vôtre,

Priscille Cormier,
Membre de l'Ordre franciscain séculier
Saint-Boniface
Le 2 novembre 1994

WINNIPEG

2 000 $ à Alpha House

Un groupe de femmes membres de la société immobilière Sutton Group a collecté 2 000 $ pour Alpha House, un refuge de deuxième instance pour victimes de violence conjugale.

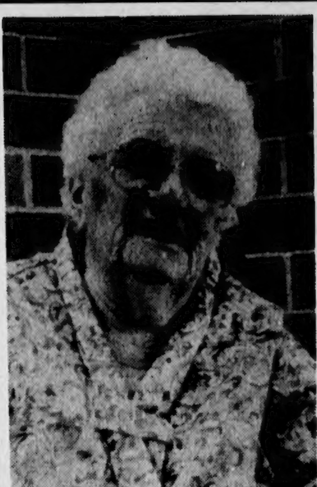
Le groupe "Winning Women of Sutton" se veut un soutien pour des femmes en affaires ayant une conscience sociale.

«C'est nouveau que des femmes forment un groupe d'affaires, explique une des membres, la courtière Alice Arnal. On s'est aperçu que les hommes s'entraident (par exemple) quand ils sont sur le terrain de golf.

«Si les hommes font ça, nous aussi on peut faire quelque chose. On s'est aussi dit qu'on différait des hommes dans notre travail à cause de notre responsabilité sociale.»

Un chèque de 2 000 $ a été remis le 17 novembre à des représentants de Alpha House.

J.-P. D.



Gabrielle Robert
du Foyer Valade
• 23 novembre 1904 •
Félicitations
à l'occasion de votre
90e anniversaire de naissance.
Bonne Fête!
De tous vos enfants.

Moins de dix mots avant le 15 décembre

La DSFM cherche une devise

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a choisi de procéder avec la collaboration de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) dans sa recherche d'une devise. Le lancement d'un Concours de devise a eu lieu le 5 novembre.

Le Concours est ouvert à cinq catégories de participants: les familles, le niveau primaire, le niveau élémentaire, le niveau secondaire et la communauté en général (particuliers, groupes, organismes).

Le jury choisira une soumission par catégorie et les commissaires de la DSFM feront le choix final de la devise parmi ces cinq finalistes.

«Quand la devise sera choisie, explique la coordonnatrice culturelle de la DSFM, Diane Bruyère, on embauchera un.e artiste pour faire le logo.

«On avait pensé d'abord à un concours de devise et logo, mais on a pensé que ça compliquait le choix si la devise était bonne mais mal illustrée. Au lieu, on va faire un appel d'offres pour les artistes (à partir de la devise).

Les participants peuvent s'inspirer de la mission de la DSFM, que l'on retrouve sur le formulaire de participation officiel. Les soumissions doivent se faire par le biais de ce formulaire.

Des prix de participation seront donnés en fonction de l'âge des participants et seront fournis par des organismes et des entreprises de la communauté.

La date limite pour soumettre une devise (maximum de dix mots) est le 15 décembre 1994. La nouvelle devise sera dévoilée le 18 janvier 1995. Info: Diane Bruyère (982-8950) ou Chantal Berard (237-9666).

J.-P. D.



photo: Jean-Pierre Dubé

Louis Tétrault (DSFM) et Linda Hacault (FPCP) ont lancé le Concours de devise lors de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine.

Lettres

Un merci de Saint-Georges

M. le rédacteur,

Le Comité de parents de Saint-Georges a reçu un prix Riel. Mais, comme l'a si bien dit Gérard Lécuyer lors de la présentation du prix, la création d'une école française à Saint-Georges est l'oeuvre de l'ensemble de la communauté. Ce prix s'adresse donc non seulement à l'exécutif du Comité de parents, mais à tous ceux et celles qui ont contribué à l'établissement de l'école communautaire de Saint-Georges.

En toute honnêteté, nos remerciements vont d'abord à nos aînés qui ont su, malgré les difficultés, conserver et transmettre notre langue et notre culture. Ils ont acheté une école condamnée et, à grands coups de bénévolat, l'ont transformée en un Centre communautaire de bien fière allure.

Nous tenons à les remercier tout particulièrement pour leurs longues heures de travail quand ils ont pris en main un projet d'envergure: préparer le Centre pour la rentrée des classes en septembre. Sans eux, l'école n'aurait pas ouvert les portes.

Nous voulons remercier aussi tous ceux et celles qui nous ont appuyés par leur générosité quand nous avons sollicité des dons. Avoir promis une telle somme si spontanément prouve de façon concrète leur désir et leur volonté de garder leur langue et leur culture.

Aujourd'hui, au sein de la nouvelle Division scolaire franco-manitobaine, leur rêve est devenu réalité. Cependant, nous avons encore besoin de l'exemple, du courage et de la ténacité de la part des aînés et de tous ceux et celles qui veulent une école dans la communauté.

Nous espérons que nos enfants seront fiers de nous comme nous sommes fiers de vous, les aînés.

Le Comité de parents
Saint-Georges (Manitoba)
Le 10 novembre 1994

Un Nobel franco-manitobain

M. le rédacteur,

Le samedi 5 novembre, nous avons reçu dans la surprise totale un honneur très émouvant: le prix Riel. Cette reconnaissance en l'honneur du père du Manitoba, comparable à un prix Nobel franco-manitobain, nous l'acceptons avec beaucoup d'humilité.

Nous tenons à remercier la collectivité franco-manitobaine et nos ami.e.s très spéciaux qui ont soumis notre nomination.

Un merci spécial aussi à nos parents qui, dès un très bas âge, nous ont appris la fierté et les vertus d'être Canadien français et qui nous ont transmis une foi qui nous a bien servis dans les moments difficiles.

Cet honneur appartient également aux parents de Saint-Pierre qui, depuis plus d'une génération déjà, revendiquent le droit à une école homogène. Vos mots d'encouragement, vos prières et le support absolu que nous avons reçu a permis un réel succès.

Maintenant, dans l'après-revendication, cette reconnaissance a déjà remonté nos esprits et nous avons hâte de nous retrousser les manches, de travailler avec tous les intervenants pour assurer que nos enfants et les futures générations auront une éducation de qualité, qui redonne un sens d'appartenance aux parents, grands-parents et à toute la communauté.

Ce nouveau style d'apprentissage se doit d'être l'envie des autres systèmes scolaires ici au Manitoba et même dans tout notre Canada uni.

Mona Audette
Gilbert Audette
Murielle Bérard
André Garand
Saint-Pierre-Jolys
Le 14 novembre 1994

T'es en parenté avec qui, toi?



Janèle Carole Lajoie, née le 11 avril 1994, fille de Suzanne Lavack et Joe Lajoie de Wesbank (C.-B.)

Les heureux grands-parents pour la première fois sont Raymond et Jeanne Lajoie de Saint-Boniface ainsi que Paul-Guy et Claudette Lavack de Sainte-Anne-des-Chênes.

Oncle Claude, oncle Stéfan et Tante Carole souhaitent aussi la bienvenue à Janèle.

La marraine est Carole Lavack et le parrain est Léo Bérard.

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

À cause du manque d'intérêt et de membres

L'Association des cadres et professionnels est dissoute

Après cinq ans «de formation et de réseautage», l'Association des cadres et professionnels francophones du Manitoba a décidé de fermer les portes. La dernière réunion a eu lieu le jeudi 10 novembre.

«C'est pas facile, explique le président Guy Noël, j'ai participé parce que j'aime ça. Mais après l'assemblée générale spéciale de la semaine dernière, les membres ont décidé que la meilleure chose à faire était de dissoudre l'Association.»

Une lettre a donc été envoyée aux 30 membres de l'an dernier pour leur annoncer la nouvelle. «On était 75 membres quand l'organisme a été lancé en 1990, rappelle Guy Noël. Cette année, il n'y avait que dix personnes intéressées; ce n'est pas assez: et ces personnes n'étaient pas prêtes à s'impliquer davantage.

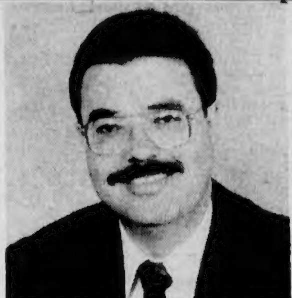
«Le besoin de formation est là, ajoute le directeur général de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, mais les membres manquent de temps et d'intérêt. Il y a d'autres comités, d'autres choses à faire. Ce n'est pas une priorité.»

L'Association créée par Hélène Bulger et Normand Dupasquier est toutefois «un honorable essai, selon l'ancien président Lucien Loiselle. Il y a eu des choses le fun de faites, mais la formation, on en offre maintenant au niveau des organismes.»

Quant au réseautage, «parce que c'est souvent le même monde et qu'on se connaît, le réseau est petit», lance Guy Noël. L'assemblée générale a décidé de répartir les fonds de réserve entre la radio CKXL et Francofonds.

J.-P. D.

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823





Club des grands-parents à Précieux-Sang

«Des moments magiques»

L'école Précieux-Sang a mis sur pied un Club de grands-parents qui tient des sessions de lecture pour les élèves de l'élémentaire depuis le début novembre.

«L'objectif est de créer un contact direct avec nos racines franco-manitobaines, signale le directeur de l'école, Michel McDonald. Les grands-parents ont tous une expérience de vie intéressante et sont en mesure de partager cette richesse avec les enfants.

«En même temps, on montre aux jeunes que la lecture n'intéresse pas seulement les professeurs, mais aussi d'autres personnes dans la communauté. Les grands-parents apprécient le contact. C'est un moment privilégié pour eux. Une ambiance se crée tout de suite; c'est magique.»

Les six grands-parents participant ont reçu une petite session de formation sur comment présenter un livre, comment poser des questions, etc. (1) On les encourage également à raconter des choses au sujet d'eux-mêmes.

En ce moment, seuls des groupes de 3e et de 4e années ont pu profiter de l'expérience. Éventuellement, avec plus de grands-parents impliqués, l'école Précieux-Sang aimerait faire le projet de lecture à partir de la maternelle et créer des projets semblables pour les niveaux présecondaires.

«Cette initiative entre dans l'orientation qu'on veut se donner, c'est-à-dire une école ouverte à la communauté. Et les aînés sont une partie importante de notre communauté.»

Karine BEAUDETTE

(1) Si d'autres grands-parents veulent participer, ils sont priés de contacter Michel McDonald (233-4327).

Rectification

Le quiz consacré à la participation canadienne aux deux guerres mondiales et publié dans La Liberté du 11 au 17 novembre 1994 contenait quelques informations incomplètes. Ainsi, ce ne sont pas trois mais bien cinq divisions canadiennes qui ont participé à la libération de l'Europe. La 1re et la 5e ont participé au débarquement en Sicile en 1943; les 2, 3e et 4e divisions ont été impliquées dans le débarquement en Normandie en 1944. Quant au raid de 1942 sur Dieppe, il a été mené par la 4e brigade de la 2e Division.

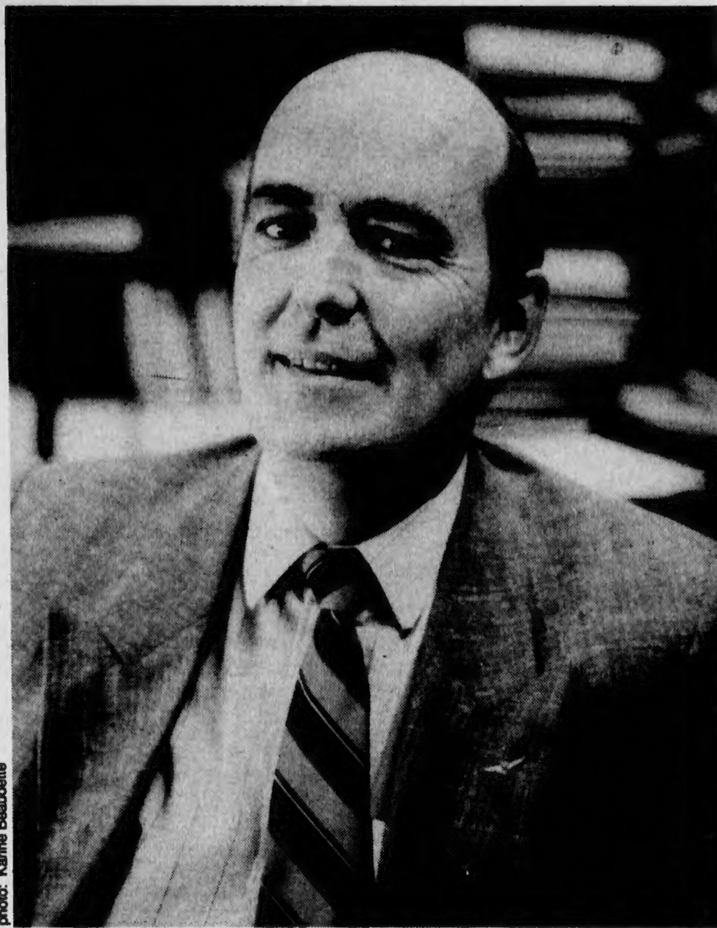
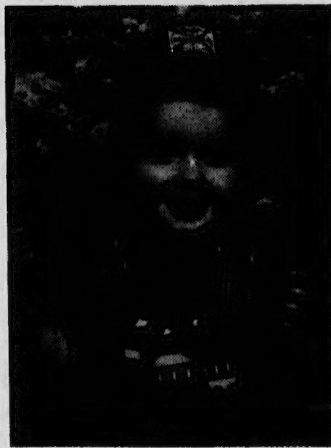


photo: Karine Beaudette

Michel McDonald: «Au secondaire, les grands-parents pourraient parler de l'histoire récente de la francophonie au Manitoba. Ils ont vécu une évolution importante.»

T'es en parenté avec qui, toi?



Richmond Delorme, né le 22 avril 1993, fils de Marcel Delorme et de Marie-Paule (Damphousse) de Saint-Joseph.

Les grands-parents sont Raymond Delorme et Noëlla (Champagne) et Paul Damphousse et Fernande (Fillion).

Le parrain et la marraine sont les grands-parents Raymond et Noëlla Delorme.

■ WINNIPEG

Le rôle de la Ville dans le recyclage?

Il faudra attendre janvier pour connaître le type de programme de recyclage que la Ville de Winnipeg entend adopter pour les années à venir. Les recommandations du Forum sur le recyclage ne seront présentées au Comité des travaux publics qu'au début de 1995.

Winnipeg a tenu des consultations publiques en septembre dernier dans différents quartiers de la ville, pour connaître le point de vue de la population. Cette démarche s'inscrit dans une initiative de financement de la province destinée à accroître les occasions de recycler dans les villes et les municipalités.

Le rapport devait être prêt pour novembre, mais le Forum doit d'abord régler des questions d'orientation générale. Par exemple: le recyclage devrait-il être entrepris par la Ville ou confié à l'entreprise privée?

«Les opinions ont varié d'un extrême à l'autre lors des consultations, explique l'ingénieur municipal Georges Chartier. Si tu choisis le compromis, tu vas peut-être plaire à personne.»

De toute façon, poursuit l'ingénieur, le financement du Programme manitobain de gestion des produits désignés a été retardé à 1995. «La province devait augmenter à l'automne le remboursement pour les bouteilles (plastique et verre).»

J.-P. D.



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.

C.M.S.



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.

M.O.C.

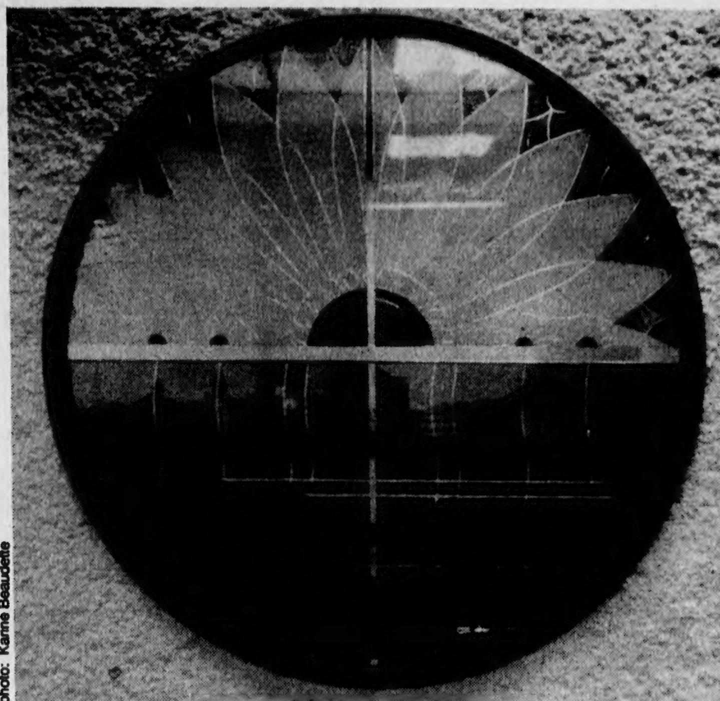


photo: Karine Beaudette

Un cadeau aux Soeurs grises

Un vitrail commémoratif a été dévoilé à l'entrée principale de l'Hôpital Saint-Boniface le 8 novembre dernier. Le vitrail, conçu par l'architecte Étienne Gaboury, est une initiative de la Chambre de commerce de Saint-Boniface en reconnaissance pour les 150 ans de travail des Soeurs Grises au Manitoba.

125 donateurs de la collectivité franco-manitobaine ont contribué environ 10 000 $ pour le projet, dont la production et l'installation a coûté environ 8 000 $. La différence sera remise à Francofonds dans le but d'établir une bourse d'études en soins de santé.

Le haut du vitrail est dominé par une marguerite, symbole matriarcal de la communauté des Soeurs Grises en l'honneur de sa fondatrice Marguerite d'Youville. Quatre plus petites marguerites représentent les quatre premières religieuses qui sont venues au Manitoba.

Sous la marguerite, on voit différentes tranches correspondant aux grandes époques historiques, en terminant avec un genre de profil de l'horizon de Saint-Boniface. Une grande croix relie tous les éléments.

18 novembre 1994

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

La Société franco-manitobaine est satisfaite de son assemblée annuelle

À la suite de son assemblée générale annuelle tenue le 5 novembre dernier, la Société franco-manitobaine (SFM) dresse un bilan positif des délibérations. 160 personnes ont participé à l'assemblée et près de 400 personnes se sont rendues à la Soirée gala du Prix Riel 1994.

«Plusieurs ont apprécié la présentation du rapport d'activités et de la programmation de la SFM. Celle-ci s'est effectuée rapidement et clairement. De plus, ils ont pu voir quels agents et quels comités étaient responsables des grands dossiers. Nous avons aussi donné aux gens amplement de temps pour poser des questions aux responsables des dossiers», selon le directeur général de la SFM, monsieur Daniel Boucher.

Au dîner, à la suite du discours du ministre responsable des Services en français, l'honorable Darren Praznik, la présidente de la SFM, madame Pat Courcelles, lança un message au gouvernement du premier ministre Filmon. «Le gouvernement provincial se sert de la main d'oeuvre bilingue au Manitoba pour attirer des entreprises et des centre d'appels dans notre province. Je crois que la communauté est prête à embarquer dans une stratégie de la sorte. Cependant, notre province doit aussi comprendre notre perspective et doit appuyer le développement de notre communauté pour continuer à assurer une main-d'oeuvre bilingue au Manitoba».

Le conférencier invité, monsieur Mario Dumont, chef du Parti Action démocratique du Québec, a présenté sa vision d'un Québec souverain. «Nous voulions sensibiliser les participant(e)s quant à cette question d'importance nationale. Le parti de monsieur Dumont prône une souveraineté québécoise plus flexible basée sur des alliances entre gouvernements. Ce n'est pas une approche qui favoriserait notre communauté», conclut monsieur Rénald Rémillard, responsable du secteur politique à la SFM.

Après le dîner, le Conseil provincial de concertation et de priorisation (CPCP) a présenté les grandes priorités et les projets de la communauté pour 1995/1996. Des recommandations ont été présentées à l'assemblée dans le but d'assurer le financement des organismes pour une autre année jusqu'à ce que l'étude de fonctionnement de la communauté, effectuée par le consultant Robert Schneider, soit terminée. De plus, une assemblée spéciale aura lieu dans la nouvelle année pour discuter des changements proposés à la structure du CPCP. Afin d'assurer une continuité au sein de la structure, Gilbert Sabourin remplacera Marcelle Forest à la présidence du CPCP. Avant la clôture de l'assemblée, les participant(e)s ont adopté les changements aux règlements de la SFM, ainsi que les rapports financiers de la SFM, de la Maison franco-manitobaine et de Presse Ouest.

La SFM peut dresser un bilan positif de son assemblée annuelle pour trois raisons. Premièrement, les participant(e)s à l'assemblée comprennent et appuient le travail qui s'effectue par la SFM. Deuxièmement, il y a eu une sensibilisation des participant(e)s par rapport à la question du Québec. Et troisièmement, grâce au processus du CPCP, la communauté et les organismes dialoguent de plus en plus afin de partager leurs projets et leurs besoins.

Le nouveau conseil d'administration de la SFM

La présidente de la SFM, madame Pat Courcelles, ainsi que le directeur général, monsieur Daniel Boucher félicitent le nouveau conseil d'administration de la SFM et souhaitent la bienvenue aux nouveaux membres qui se joignent à l'équipe. La SFM désire aussi remercier Claude Courchaine et Claudette Savard qui ont terminé leurs mandats au sein du conseil d'administration de la SFM.

Pat Courcelles	Présidente
Michel Chartier	Vice-président - Comité de revendication politique
Guy Gagnon	Vice-président - Comité de promotion des services en français
René Toupin	Vice-président - Comité de la facilitation de la concertation
Aimé Gauthier	Secrétaire-trésorier
Louis Allain	Conseiller
Claire DesRosiers	Conseillère
Agnès Dubois	Conseillère
Laurent Gagné	Conseiller
Gérald Nadeau	Conseiller
Paul McKenna	Conseiller
Sylvie Ross	Conseillère
Micheline Sabourin	Conseillère



La Société franco-manitobaine félicite les récipiendaires des Prix Riel 1994

La Société franco-manitobaine (SFM) et près de 400 personnes de la communauté franco-manitobaine ont rendu hommage aux lauréats du Prix Riel 1994 lors de la Soirée gala du Prix Riel qui a eu lieu le 5 novembre dernier au Centre culturel franco-manitobain. Devant une salle comble, quatre Prix Riel ont été accordés dans les domaines suivants:

Prix Riel - Domaine communautaire
Accordé au Comité de parents francophones de Saint-Georges pour leur contribution au nouvel éveil communautaire provoqué dans leur village avec la mise sur pied de l'École française de Saint-Georges. Les jeunes, les parents et les aînés francophones ont tous participé à ce projet communautaire qui a redonné au village une nouvelle confiance dans la culture et le fait français au Manitoba.

Prix Riel - Domaine politique/juridique
Accordé à l'organisme Réseau pour le travail de revendication et l'énorme travail bénévole nécessité par la mise sur pied et le financement de l'Entre-temps des Franco-manitobaines. Cette maison d'hébergement francophone est un lieu d'accueil sûr et abordable pour les femmes, avec ou sans enfants, qui prennent la décision de quitter un milieu familial où elles sont victimes d'abus.

Prix Riel - Domaine de l'éducation française
Accordé à André Garand et Murielle Bérard, ainsi qu'à Gilbert et Mona Audette de Saint-Pierre-Jolys. Depuis cinq ans, ces parents déterminés, engagés et courageux ont dédié d'innombrables heures à la tâche de renseigner les parents de leurs droits et des bienfaits d'une école française dans leur communauté. Leurs efforts ont été déterminants dans la mise en oeuvre de l'école française de Saint-Pierre-Jolys de la maternelle à la huitième année.

Prix Riel - Domaine patrimoine
Accordé à la Compagnie du Sieur de La Vérendrye, pour ses efforts singuliers de rendre notre patrimoine canadien-français plus accessible et plus vivant auprès de notre communauté et auprès du grand public. La Compagnie du Sieur de La Vérendrye interprète, en uniformes d'époque, la présence de l'explorateur La Vérendrye et des soldats français qui ont foulé le sol manitobain au début du 18e siècle.

FÉLICITATIONS!



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, C.P. 145, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)

Ici et ailleurs

Centraide vise haut

Winnipeg - La campagne de 1994 de Centraide Winnipeg bat son plein et l'organisme a atteint 80 % de son objectif de 8,9 millions $. Au 10 novembre, les Winnipegois avaient contribué sept millions $. Une famille su trois de la capitale manitobaine reçoit une forme de soutien de Centraide.

Moins de logements

Winnipeg - La construction de logements a diminué dans les centres urbains du Manitoba en octobre, selon un rapport de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Les mises en chantier de maisons individuelles ont diminué de 38 %, pour s'établir à 91 logements, et la construction de collectifs a chuté de 42 %. Le cumul annuel jusqu'à la fin octobre demeure toutefois 8 % supérieur au niveau de l'an dernier.

Des coops de travail?

Ottawa - Pour sortir les petites entreprises de la dépendance, le Conseil canadien de la coopération souhaite la multiplication des coopératives de travail. Devant le Comité permanent du Développement des ressources humaines, le CCC a déclaré que la réforme de la sécurité sociale ne doit pas être axée sur les besoins de l'individu, mais plutôt sur ceux des communautés. Il propose la création de coops de travailleurs et demande que le gouvernement fasse la promotion de ces entreprises dans les communautés et les appuie financièrement. Cette formule permettrait aux chômeurs de se regrouper pour se créer de l'emploi au sein d'une coop. (APF)

Le Conseil a 25 ans!

Winnipeg - Le Conseil des arts du Manitoba fête ses 25 ans en 1994-1995. La recommandation d'établir un tel conseil a été faite en 1965, sous l'administration Roblin. La loi 135 a été adoptée en 1967 et le premier budget (213 000 $ pour 23 octrois) a été accordé en 1969. En 1993-1994, les subventions pour les arts ont totalisé 7,5 millions $.

Recyclez ce journal!



ÉCONOMIE

Comment maintenir les soins de santé malgré les coupures?

La mission (presque) impossible de Réal Cloutier

Un beau matin d'octobre, Laurette Painchaud s'est rendue tranquillement à l'hôpital Misericordia de Winnipeg. À 8 h 30, on lui plaçait une serviette anesthésiante sur le visage et on l'installait devant un laser. À 9 h 15, son opération de la cataracte était terminée. Un peu après 10 h, elle quittait l'hôpital.

«Ça a pris quatre heures en tout, résume la résidente de Saint-Boniface. Le service était excellent et tout s'est très bien passé. Je n'ai pas eu peur du tout parce que c'est mon médecin qui m'a opérée. Sans lui, je ne l'aurais pas fait.»

Si Laurette Painchaud avait dû se faire opérer de la cataracte il y a quelques années, elle aurait eu droit à une anesthésie générale, suivie d'une chirurgie au scalpel et d'une hospitalisation de plusieurs jours. Aujourd'hui, c'est presque aussi simple qu'une visite chez le dentiste.

Ces changements dans les soins hospitaliers sont évidemment une conséquence de l'évolution technologique. Les progrès de la microchirurgie, notamment, permettent de plus en plus d'éviter les grandes incisions et les cicatrices qui s'ensuivent. Mais la raison principale des changements est à la fois plus simple et plus prosaïque: l'argent.

«Le système de santé mis en place après la Deuxième Guerre mondiale était basé sur l'idée que les hôpitaux devaient régler tous les problèmes de santé, explique Réal Cloutier, directeur des soins externes et communautaires à l'Hôpital Saint-Boniface.

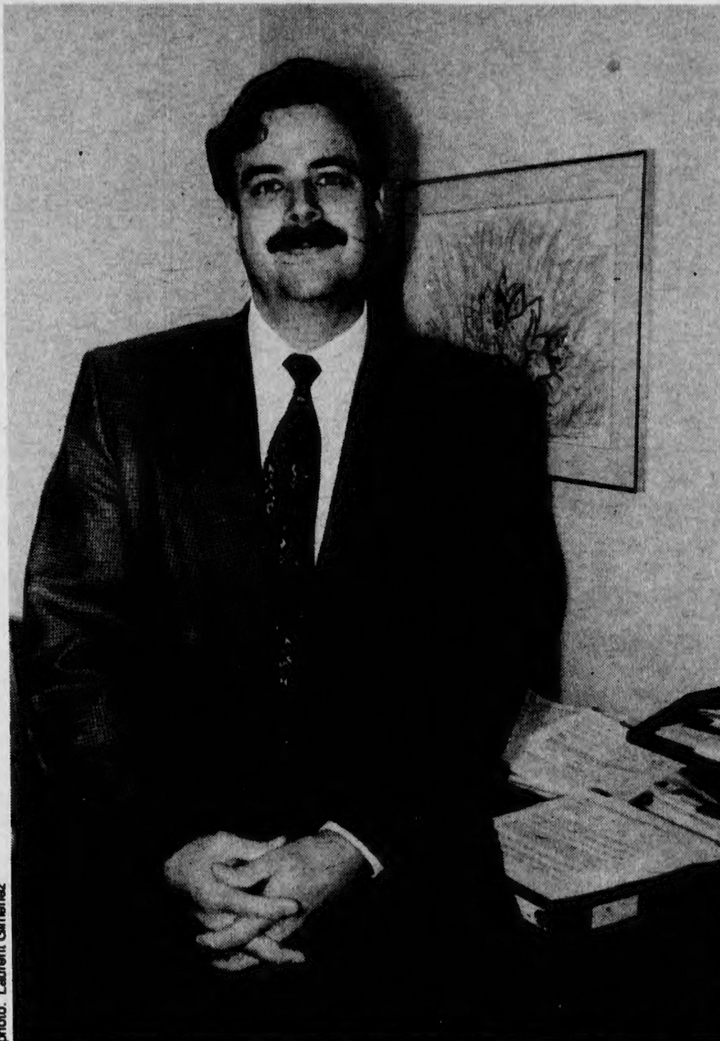


photo: Laurent Gimenez

Réal Cloutier, directeur des soins externes et communautaires à l'Hôpital Saint-Boniface. «Le Canada a un des plus hauts taux d'institutionnalisation des malades dans le monde.»

«Les coûts augmentaient continuellement, à près peu au même rythme que l'inflation. Mais quand l'économie a commencé à diminuer, les coûts de la santé, eux, ont continué d'augmenter. Il a fallu trouver des réponses à des questions que l'on se posait depuis longtemps, mais que l'on ne voulait pas voir.»

On connaît la suite: fusions de services dans les hôpitaux, suppressions de lits, mises à pied. Le scénario de la réforme s'est déroulé, et se déroule encore, dans pratiquement toutes les provinces canadiennes, avec quelques variantes.

Au Manitoba, on a remplacé le metteur en scène trop «dictatorial» (Don Orchard) par un autre plus subtil (Jim McCrae). Mais le scénario reste le même. «C'était fou de penser qu'on pouvait régler tous les problèmes en deux ans, estime Réal Cloutier, qui a été lui-même une des têtes pensantes de la réforme au sein du ministère de la Santé. Maintenant, on commence à se demander si ça ne va pas trop lentement.»

Aujourd'hui, sa tâche prioritaire à l'Hôpital Saint-Boniface se résume en une équation aux termes simples mais à la résolution difficile: comment offrir les mêmes services avec moins de moyens?

«Comme hôpital, on n'est pas capable de faire ça tout seul. La seule solution, c'est de développer des partenariats avec des organismes de la communauté. Il faut que la santé devienne un partage, une collaboration.»

Le système de santé idéal pour l'an 2000 selon Réal Cloutier? Des citoyens suffisamment informés et conscientisés pour prendre en charge leur santé (nutrition saine, exercice, etc.); des organismes communautaires offrant eux-mêmes certains soins; des personnes âgées capables de rester plus longtemps chez elles, entourées de leur famille, de leur communauté, et disposant de services de soins à domicile.

Tout cela n'est-il pas un peu utopique? «C'est un vrai défi, admet Réal Cloutier. Et si on n'arrive pas à le relever, il y a effectivement un risque de diminution des soins pour la population. Par exemple, si le gouvernement continue à couper partout de la même façon, sans chercher l'équilibre et la complémentarité entre les institutions de santé.»

Le directeur des soins externes et communautaires affirme qu'il sera bientôt en mesure d'annoncer des ententes de collaboration avec des organismes communautaires. En attendant, le public continuera de se poser des questions encore sans réponses.

Laurent GIMENEZ

Malgré l'opposition de certains résidents de Saint-Malo

La porcherie reçoit le feu vert

Les conseillers de la Municipalité de De Salaberry ont voté à l'unanimité le 10 novembre dernier en faveur de la construction d'une porcherie près de Saint-Malo.

Le projet de Ron Friesen consiste à établir une porcherie de 2 000 bêtes sur un terrain situé à environ 2 km au nord-est de Saint-Malo. La construction aura normalement lieu au printemps prochain.

Ron Musik, secrétaire-trésorier de De Salaberry précise que les conseillers ont imposé une liste de 12 conditions au propriétaire (malgré des demandes répétées, la liste ne nous a pas été fournie à temps pour cet article).

«C'est bien beau sur le papier, mais qui est-ce qui va faire appliquer les règlements? Comment est-ce que tu surveilles ça?, s'interroge Léo Marion, l'un des quelque 30 citoyens qui ont assisté à la réunion du 10 novembre. Il y a déjà une porcherie à 1,5 mille du village. Chaque fois qu'il y a du vent, c'est une senteur épouvantable!»

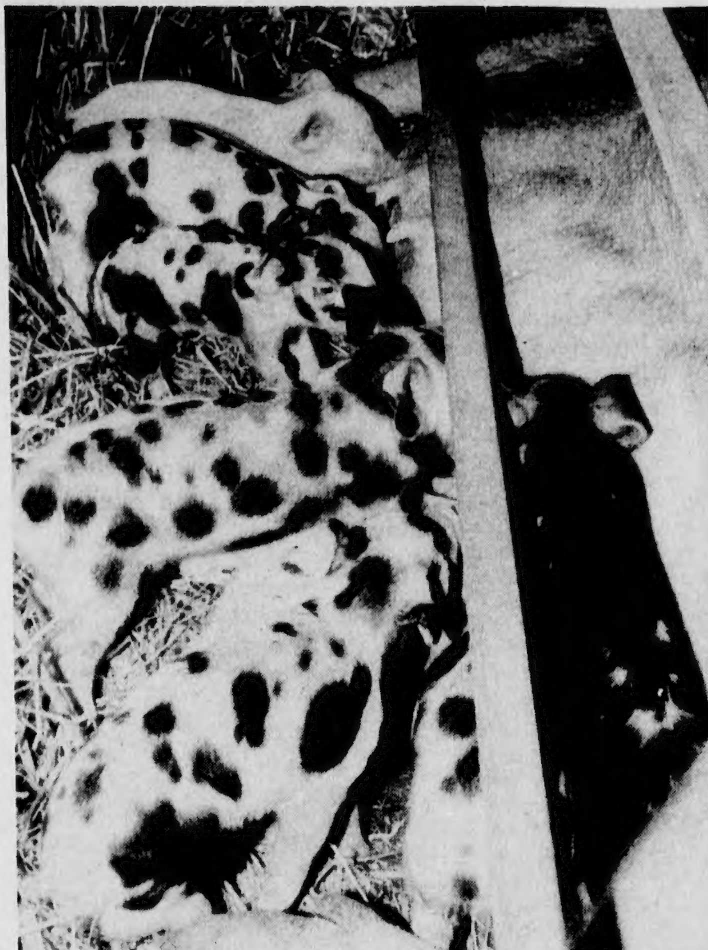
Le propriétaire d'une maison sur la rue Principale s'inquiète aussi des risques de pollution de l'eau souterraine («on utilise l'eau des puits ici») et du lac artificiel. «L'été, avec les touristes, la population de Saint-Malo est multipliée par quatre. Si on ferme le parc, Saint-Malo disparaît de la "map"!»

C'est cette même préoccupation économique qui a poussé la Chambre de commerce de Saint-Malo à demander au conseil municipal la mise en oeuvre d'un plan de zonage.

«Il s'agirait de désigner des zones distinctes réservées au développement touristique, agricole, manufacturier, etc., résume le président, Daniel Faucher. Ça aurait dû être fait il y a cinq ou dix ans.»

Les conseillers ont reçu la proposition, mais ils ne se sont pas engagés officiellement à la mettre en oeuvre. «Ce que je trouve insultant, c'est qu'ils avaient pris leur décision avant de nous rencontrer, affirme Léo Marion. Mais on va continuer à les harceler pour qu'ils mettent en place le zonage. C'est notre but principal.»

Laurent GIMENEZ



Il y a déjà une porcherie à 1,5 mille du village. Archives La Liberté

SAINT-NORBERT

La 7e vente de Noël

Le Marché coopératif de Saint-Norbert tiendra sa 7e vente annuelle de Noël le samedi 19 novembre (de 10 h à 16 h) et le dimanche 20 novembre (de 11 h à 15 h).

La vente de nourriture et de pièces d'artisanat (le tout fabriqué à la maison) se déroulera au Centre communautaire de Saint-Norbert et au Club Eagles, situés l'un en face de l'autre sur le chemin Pembina.

On y retrouvera les articles suivants: saucisses-maison, confitures, poteries, vêtements pour enfants et adultes, artisanat, arrangements de fleurs séchées, tapis, sculptures sur bois, gilets de laine, pâtisseries, tourtières, sirop d'érable, miel, chandelles, ainsi que des décorations de Noël.

Info: Denise Balcaen (261-9883).

CULTUREL

C'est à voir

par Laurent GIMENEZ

Les faiblesses de Carmen

Disons-le tout de suite: je n'ai jamais compris pourquoi ***Carmen*** était l'opéra le plus populaire du répertoire. La musique de Bizet est superbe, c'est vrai. Mais le livret s'étire en longueur et les personnages, à l'exception de la fougueuse gitane, sont incroyablement fades et insignifiants. Don José, le soupirant de Carmen, est probablement le plus grand niais de toute l'histoire de l'opéra, qui n'en manque pourtant pas.

La production présentée actuellement par l'Opéra du Manitoba ne possède malheureusement pas les atouts pour pallier ces défauts intrinsèques. Le principal point faible est le manque d'unité entre l'orchestre, les choeurs et les danseurs.

Exemple: la scène de l'enivrement des gitans à l'auberge. Alors que l'orchestre - excellent, comme d'habitude- traduisait merveilleusement la frénésie et la folie croissantes produites par le vin, les choeurs et les danseurs semblaient détachés de l'action. Deux danseurs étaient particulièrement déplacés. Leurs mimiques langoureuses n'évoquaient en rien une «borrachera» (soûlerie) de rudes gitans.

Autre problème: le décor. Non seulement laid, mais aussi inefficace. Pourquoi avoir installé ces curieux échaffaudages qui ne servaient en rien l'action? Pourquoi le décor évoquant l'auberge de Lillas Pastia (interprété par NOTRE Jean-Louis Hébert) était-il si petit? L'immense espace vide autour suscitait une désagréable impression de claustrophobie.

Les chanteurs n'étaient pas tous au mieux de leur forme. Lors de son entrée triomphale, le torero Escamillo (Chris Owen, baryton) semblait victime d'une extinction de voix. Il s'est pourtant très bien rattrapé par la suite. Faut-il en conclure que l'orchestre jouait trop fort dans cette première scène? Là encore, on avait l'impression d'un manque d'unité et de finition.

En revanche, Jean Stilwell est une magnifique Carmen. Rude, sensuelle, impitoyable, charmeuse. Et en plus, elle prononce très bien le français, ce qui lui donne un net avantage sur la plupart de ses compagnons de scène, qui semblent chanter et parler dans un curieux patois roman. C'est inexcusable quand on sait que le français est une des principales langues de l'opéra.

Si vous comptez voir un ou deux opéras seulement cette année, visez plutôt les deux productions suivantes, qui s'annoncent plus intéressantes. ***L'Enlèvement au sérail***, de Mozart, est une farce piquante et délicieuse, pleine d'humour et de virtuosité. Il ne faut surtout pas manquer le ***Rigoletto*** de Verdi, ne serait-ce que pour entendre le baryton américain Donnie Ray Albert dans le rôle titre. Il campait un Scarpia merveilleusement démoniaque dans la Tosca l'année dernière.

Les aîné(e)s «s'éclatent» sur la scène du CCFM

«On n'est pas des p'tits vieux!»

Pendant des semaines, ça n'a été que du plaisir et de l'amusement. Mais le 14 novembre, deux jours avant la première, Odette Rémondeau a commencé à sentir le trac monter. «Je me demande si je dormirai ce soir...»

La pétulante septuagénaire fait partie des quelque 50 personnes qui participent au spectacle théâtral organisé chaque année, depuis 1987, par la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM). Cette année, les quatre groupes de Saint-Boniface, Lorette, Saint-Malo et La Broquerie présenteront chacun une saynète d'une vingtaine de minutes. Thème commun: C'est beau la vie! (1).

«Ce sont des comédies légères, explique le codirecteur, Léo Rémillard. Quand on arrive à un certain âge, on ne veut pas avoir de gros drames. On veut rire.»

Et du rire, il n'en a pas manqué pendant les répétitions. «On a du plaisir, vous n'avez pas idée, lance Angéla Fréchette, de Saint-Boniface. On s'arrange tous très bien et on apprend à se connaître davantage. Si l'un de nous a un blanc de mémoire, les autres le rassurent: t'en fais pas, tu feras mieux demain.»

Le trou de mémoire, c'est l'ennemi numéro un du comédien aux cheveux blancs. «J'ai vraiment peur de ça, confie Odette Rémondeau. Quand ça nous arrive, on reste là plantés comme des piquets! C'est terrible!»

Pour éviter le pire, et pour rassurer les comédiens, on a réintroduit un personnage qui se fait de plus en plus rare dans les salles de théâtre: le souffleur. «On ne pourrait pas jouer sans ça», estime Léo Rémillard.



photo: Laurent Gimenez

Une partie de la troupe de Saint-Malo en répétition. On reconnaît, de gauche à droite: Yvon Arpin, Anita Preteau et Alphéda Catellier.

Mais avec ou sans souffleur, le trou de mémoire inquiète et dissuade même beaucoup d'aspirants comédiens. «Ils ont tous peur de ça, explique Blanche Bohémier, directrice de la troupe de Lorette. Mais il ne faut pas avoir peur. C'est une comédie. Une fois que tu rentres dans le texte, ça va tout seul.»

Blanche Bohémier avoue qu'elle a eu «beaucoup de difficultés» à monter sa troupe cette année. «Le monde a toutes sortes de bonnes raisons: je suis gêné, je suis malade. C'est vrai qu'à nos âges, ça peut devenir difficile. Une des participantes cette année m'a dit qu'elle avait trouvé ça plus dur que l'année dernière.»

À Saint-Malo, par contre, le Chalet malouin semble constituer un formidable réservoir de comédiens. «C'est très facile de trouver des gens, affirme la responsable du groupe, Béatrice LaFlèche-Kirouac. Tout le monde est "good sport". On s'amuse beaucoup. C'est une vraie fête.»

Les habitués du théâtre des aînés découvriront une nouveauté cette année: la chorale Les Joyeux Troubadours, dont la formation et la direction ont été confiées à Léo Girard. Les 26 participant(e)s monteront sur scène entre les saynètes pour entonner des chansons traditionnelles et quelques créations. Les paroles de certaines chansons seront même distribuées au public.

Léo Girard déclare qu'il a «bien aimé» son expérience et qu'il a été impressionné par «l'engagement» des chanteurs. Mais la tâche n'a pas été de tout repos. «Les gens qui ont de l'expérience n'étaient pas intéressés parce qu'ils chantent déjà dans des chorales. Il a fallu recruter ceux qui ont moins d'expérience. Sur les 26, il y en a peut-être trois ou quatre qui peuvent lire la musique. La moitié n'ont jamais été dans une chorale.»

De la patience et de la persévérance, il en a fallu beaucoup aussi aux deux codirecteurs de l'événement, Léonie Granger et Léo Rémillard. «Il faut faire très attention et éviter que ça devienne trop intensif, souligne le vétéran du théâtre franco-manitobain. Par exemple, les répétitions ont lieu seulement de 1h à 3 h de l'après-midi. Et avec des pauses.»

Une question s'impose: pourquoi diable s'embarquer dans une telle galère à 60 ou 70 ans passés, quand il serait tellement plus simple de rester dans son fauteuil à tricoter ou à regarder la télé?

«Je me pose moi aussi la question, reconnaît Béatrice LaFlèche-Kirouac, de Saint-Malo. Quand j'étais jeune, j'avais hâte d'être retirée pour pouvoir faire du tricot. Mais maintenant, je n'ai pas le temps! Ce que j'ai envie de faire, c'est partir au galop, faire du théâtre, des voyages!»

Comme dit sa collègue Angéla Fréchette: «On n'est pas des p'tits vieux!»

Laurent GIMENEZ

(1) La dernière représentation a lieu ce vendredi 18 novembre à 20 h à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain (CCFM). Les billets sont en vente à l'entrée.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972): ***les frères Marchildon*** les 17 et 18 novembre; ***Marilyn Lerner*** au Mârdi Jazz le 22 novembre; ***Suzanne Kennelly*** les 24 et 25 novembre. Les spectacles commencent vers 21 h 15. Entrée: gratuite.

❖ Manitoba Opera présente ***Carmen*** de Bizet le 18 novembre. Jean Stilwell interprète le rôle de la fougueuse Carmen. L'opéra est chanté en français. Billets: aux comptoirs TicketMaster (957-7842).

❖ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Mel Tormé & The Movies*** le 19 novembre à 20 h et le 20 novembre à 14 h; ***Poetry & Passion*** (Beethoven, Schumann et Alain Perron) les 25 et 26 novembre à 20 h. À la salle du Centenaire (555, rue Main). Renseignements: 949-3976.

❖ L'orchestre de chambre Aurora Musicale présente ***Chamber Music for Racial Harmony*** avec le flûtiste Robert Aitken. Le 28 novembre à 20 h. Au Musée des beaux-arts. Renseignements: 284-1125.

❖ Le pianiste ***Stéphane Lemelin*** d'Edmonton et le violoniste ***David Stewart*** sont en vedette lors du prochain concert de l'Orchestre de chambre du Manitoba. Au programme: Beethoven, Bartok, Schubert et Hindemith. Le 30 novembre à 20 h à l'église Westminster. Billets: 780-3333 (Ticketmaster) ou 783-7377 (MCO).



Les frères Marchildon sont en vedette au Foyer du Centre culturel franco-manitobain jusqu'au 18 novembre.

THÉATRE

❖ Pour les amateurs de l'absurde, le théâtre Black Hole de l'Université du Manitoba présente ***Six characters in search of an author*** de Luigi Pirandello. Jusqu'au 19 et du 22 au 26 novembre à 20 h. Billets: 8 $ (6 $ pour étudiants) ou 5 $ pour tous les mardis et mercredis. Renseignements: 474-6880.

❖ Fantasy Theatre for Children présente: ***Jack & the Beanstalk*** du 21 au 27 novembre au Deaf Centre (285, chemin Pembina). Pour heures et billets: 944-0581.

❖ Le Manitoba Theatre Centre (174, av. Market) présente: ***Tinka's New Dress*** jusqu'au 10 décembre. Pour heures et billets: 942-6537.

❖ Le Prairie Theatre Exchange (3e étage, place Portage) présente: ***InQuest*** jusqu'au 3 décembre. Pour heures et billets: 942-5483.

EXPOSITIONS

❖ En montre à la galerie du Centre culturel franco-manitobain: ***Les images qui bougent***, exposition itinérante de l'Office national du film (ONF) portant sur le film d'animation. Les films francophones produits par l'ONF dans l'Ouest et le festival de films francophones Cinémental auront leur coin dans cette exposition. Jusqu'au 27 novembre.

❖ Le Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boul. Memorial) propose, entre autres, l'exposition ***Alfred Pellan: une rétrospective***. Jusqu'au 31 décembre.

❖ L'Alliance française du Manitoba (934, av. Corydon) présente l'exposition ***1 + 2***, mettant en vedette Aimé L'Heureux, Michel LeBlanc et Elizabeth Yonza. Jusqu'au 17 décembre.

EN FAMILLE

❖ L'***heure du conte*** pour les enfants de 3 à 5 ans a lieu à la Bibliothèque publique de Saint-Boniface tous les mercredis soirs à 19 h et les vendredis matins à 10 h 30. Inscription: 986-4332.

❖ Au programme du planétarium (190, av. Rupert): ***China Stars: the Universe above the Great Wall***, qui explique l'apport du peuple chinois à l'astronomie; ***In My Backyard*** avec Fred Penner. Renseignements: 943-3142.

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, chem. McCreary) propose un atelier de ***fabrication de paniers*** pour débutants le samedi 19 novembre de 10 h à 15 h 30; une journée réservée à ***la survie en hiver*** le dimanche 20 novembre à 14 h. Également, tous les samedis de cet automne, à 14 h 30, le Centre fait découvrir un mammifère du Manitoba. Renseignements: 989-8355.

RENCONTRES

❖ La Bibliothèque de Saint-Boniface organise des ateliers de préparation pour Noël les dimanches de 14 h à 16 h dans la salle Marie-Lynne-Bernard. Le 20 novembre: ***l'emballage des cadeaux*** de Noël. Entrée gratuite.

❖ La ***Société des orchidophiles du Manitoba*** tient sa prochaine réunion le 20 novembre à 14 h à la salle 1147 du Collège universitaire de Saint-Boniface. Session pour débutants à 13 h.

CINÉMA

❖ Le Musée des beaux-arts organise un ***mini-festival de films muets*** du vendredi 25 au dimanche 27 novembre. Parmi les artistes en vedette: Charlie Chaplin, Buster Keaton, Rudolph Valentino et Gertie the Dinosaur. Renseignements: 786-6641.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

BRANDON

Souper et soirée de Noël

Le Comité culturel Franc-Ouest de Brandon organise un Souper et soirée de Noël le vendredi 2 décembre à la salle St-Augustine (327, 4e rue).

Le souper sera accompagné de musique d'ambiance et de chansons françaises. Il y aura également des prix de présence.

Entrée: 15 $ pour les adultes, 5 $ pour les jeunes de dix ans et moins. Réserver avant le 22 novembre. Info: Suzanne Kiazyk (728-5800) ou Dora Desrochers (728-0515).



Le Conseil sur le recyclage fait la promotion du recyclage dans le cadre d'une foire commerciale à Winnipeg.

Le Recyclage Bénéficie Du Soutien Accru De La Population

Selon Glen Koroluk, directeur général du Conseil manitobain sur le recyclage, de plus en plus de personnes soutiennent les efforts de recyclage. <<Pour la population en général, le recyclage est une activité qui peut être pratiquée à la maison. Il est plus facile de recycler que de s'attaquer aux autres questions environnementales.>>

Le Conseil a été créé en 1985 afin de favoriser la réduction et la prévention des déchets. M. Koroluk indique que ses membres cherchent à atteindre cet objectif <<par le biais de divers projets tels qu'une ligne téléphonique d'information, une bibliothèque de ressources, un bulletin d'information et des tribunes publiques.>> Le Conseil a reçu jusqu'ici un montant total de 13 000 $ en subventions provenant des recettes de loterie et de jeu distribuées par le Système de distribution des fonds de loterie du Manitoba.

La dernière subvention a servi à la publication du bulletin d'information du Conseil, intitulé R-Report, que l'on essaie, selon M. Koroluk, de transformer en <<une revue d'intérêt général sur la gestion et la réduction des déchets. Il s'agit d'une publication unique, car aucun autre groupe manitobain ne publie de bulletin sur la réduction des déchets.>>

A l'heure actuelle, le bulletin d'information est distribué aux membres du Conseil et à quelques autres personnes, mais on cherche à créer un base d'abonnés.

Pour M. Koroluk, l'aspect le plus important du recyclage est la réduction des déchets <<en modifiant les habitudes d'achat des consommateurs>> afin de réduire la surconsommation.

Il décrit les mesures récemment adoptées par le gouvernement en matière de recyclage comme <<un autre programme qui contribuera à la réalisation de l'objectif global. Les mesures législatives adoptées au Manitoba sont très avancées. Elles sont parmi les meilleures que nous ayons en Amérique du Nord.>>

Les Comités Culturels Francophones En Milieu Rural Reçoivent Un Encouragement

L'Association culturelle franco-manitobaine (ACFM) favorise la création et le développement de comités culturels francophones dans les régions rurales du Manitoba et elle leur offre un soutien et divers services. Comme l'indique Alain Boucher, directeur général de l'ACFM, <<l'Association regroupe, à l'heure actuelle, 20 comités culturels de toutes les régions de la province. Leur nombre n'était que de 13 l'an dernier.>>

L'ACFM reçoit des subventions de fonctionnement provenant des recettes de loterie et de jeu distribuées par le Système de distribution des fonds de loterie du Manitoba. En 1993-1994, la subvention était de 9 300 $.

<<L'Association organise des séances de planification à l'intention des comités culturels afin de les aider dans les domaines de la programmation, de la planification et du recrutement des bénévoles>>, souligne M. Boucher. Les comités échangent également des idées sur <<ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas>> et ils planifient leurs programmes afin de ne pas tous faire la même chose en même temps.

<<Aussi, les comités culturels consacrent beaucoup de temps à la coordination des programmes qu'ils peuvent offrir aux collectivités francophones.>>

M. Boucher ajoute que l'ACFM regroupe presque tous les comités culturels et qu'elle représente la plupart des collectivités plus petites : <<Il y en a entre 25 et 30 et nous en représentons déjà une vingtaine.>>

<<La situation varie selon les collectivités, mais, de façon générale, le travail des comités est apprécié. Les comités fonctionnent très bien.>> Selon M. Boucher, ces derniers réussissent à promouvoir la culture française et à maintenir l'intérêt des jeunes.

La façon d'attirer les jeunes varie elle aussi selon les comités. <<Certains présentent des spectacles particulièrement adaptés aux enfants d'âge scolaire. Ils organisent également des activités pendant la fin de semaine ou ils adoptent une orientation familiale afin d'attirer les enfants.>>

Par l'entremise du Systeme de distribution des fonds de loteries (SDFL), les revenus des loteries et des jeux de hasard sont repartis parmi differents ministeres, plusieurs groupes de coordination et de soutien a la collectivite. Pour en savoir plus long, veuillez composer le 945-0216 a Winnipeg, ou sans frais, le 1-800-282-8096, poste 0216.

Traces d'étoiles au Cercle Molière jusqu'au 3 décembre

Des choses importantes sur l'amour

Nous sommes dans une énorme tempête de neige en Alaska. Une femme, en robe de mariée, frappe à la porte de la cabane de Henry Harry. C'est alors que se développe la chimie entre ces deux personnes.

«On ne peut pas dévoiler grand chose sur le scénario, remarque Geneviève Pelletier qui joue le personnage de Rosanna. Le dévoilement des personnages se fait par les mots, les gestes. On découvre pourquoi ils sont où ils sont.

«Il y a de tout dedans. Il y a des moments très drôles comme il y a des moments touchants, émouvants. Toute une gamme d'émotions.»

«C'est une pièce qui demande un niveau de concentration et d'énergie très intense, ajoute Kim McCaw, qui joue Henry Harry. Jusqu'au dernier mot, jusqu'au dernier regard, il n'y a jamais de pause, pour les deux comédiens.»

Henry Harry est une personne qui veut tout contrôler dans sa vie, «ses émotions, son contact avec les autres. Mais ce n'est pas toujours possible, comme dans la vie. Son besoin de contrôler vient du fait qu'il a été blessé par un événement avant.»

Sur scène, cet ermite se retrouve en face de Rosanna, une personne complètement différente de lui. «Rosanna est très émotive; elle passe d'une émotion à une autre en quelques secondes, ce qui fait qu'elle est très imprévisible, explique Geneviève Pelletier. Elle se laisse emporter vivement par l'émotion du moment.

«C'est ce qui la rend intéressante et aussi très difficile à jouer. Rosanna demande que je puise au fond de moi-même pour trouver Rosanna. Je n'ai plus de vie en ce moment parce que Rosanna existe.»

Pour Kim McCaw également, il y a tout d'abord la difficulté de rendre cette dynamique très complexe entre les deux personnages. Mais il y aussi le fait d'avoir à jouer en français! «C'est un défi pour moi d'apprendre le texte en français et de lui donner vie.»


photo: Hubert Pantel
Geneviève Pelletier dans Traces d'étoiles.

L'ancien directeur artistique du Prairie Theatre Exchange (de 1983 à 1991) a appris le français ici et là, entre autres en travaillant avec Roland Mahé à la mise en scène des Belles-soeurs.

Depuis son départ de Winnipeg, Kim McCaw fait des mises en scène un peu partout au Canada et dirige le programme Playwright's Colony au Banff Centre for the Arts. «Il y a longtemps que j'ai joué, mais malgré le manque d'habitude, je n'ai pas trop le trac.»

«J'ai choisi cette pièce, explique le metteur en scène, Christian Molgat, parce qu'elle dit des choses importantes sur l'amour, la compréhension entre deux personnes qui semblent être aux deux antipodes. C'est beau!»

Le décor est plus avancé que d'habitude au Théâtre de la Chapelle. «Les personnages sont toujours en situation de déséquilibre. En les plaçant plus près de la foule, ils sont plus vulnérables, et les spectateurs aussi.

«Il était également important d'avoir l'espace en arrière pour représenter le vide. Ces deux personnes sont projetées ensemble dans cet espace désert, froid, isolé. Elles sont forcées d'être ensemble et de se dévoiler à cause de la tempête. La cabane de Henry Harry est la seule possibilité de chaleur.»

Karine BEAUDETTE

WINNIPEG

Des cours d'art pour enfants

L'artiste franco-manitobain Luc Chateauneuf offre une série de dix sessions d'art créatif pour enfants (6 à 9 ans) dans son atelier situé dans le quartier du Vieux Marché à Winnipeg.

Les sessions de créativité auront lieu après l'école, les mardis et les mercredis, de 16 h 30 à 18 h, et porteront sur toute une panoplie de techniques: la peinture en gouache, l'estampe, le papier mâché, la mosaïque, etc.

«Ce sont des ateliers un peu différents, précise Luc Chateauneuf. À chaque semaine, je présente une technique différente (une demi-heure); après, c'est eux qui décident: ils travaillent sur un projet de leur choix.»

Luc Chateauneuf a travaillé plusieurs années avec les jeunes, au Musée des enfants, au Centre culturel franco-manitobain, ainsi qu'aux diverses éditions de Foule Faire, de 1987 à 1993.


Un parent et un enfant à l'oeuvre dans l'atelier.

Le coût des sessions est de 90 $ et comprend le matériel.

Inscription ou info: 989-2141.

J.-P. D.

SAINT-MALO

Le 2e Souper show-country

Le 2e Souper show-country de Saint-Malo aura lieu le vendredi 25 novembre , à 18 h 30, à la salle Iberville de Saint-Malo.

L'événement organisé par le Comité culturel, les Chevaliers de Colomb et le Club sportif comprend un souper chaud (à 19 h 30), un spectacle mettant en vedette des artistes locaux et une danse genre country.

L'entrée est de 15 $ pour les adultes et 8 $ pour les jeunes de 12 ans et moins. On peut réserver pour des groupes. Info et billets: Gisèle Marion (347-5206) Marcel Collette (347-5576) ou Aurore Goulet (347-5407).

Vous avez des événements à signaler? Composez le 237–4823

«Cinémental est devenue une institution»

25 % de spectateurs en plus cette année

La présidente du conseil d'administration de Cinémental, Lucie-Madeleine Delisle, qualifie le festival 1994 de «succès phénoménal! On est très contents du déroulement. Il y a eu une augmentation du nombre des spectateurs.» Près de 1 000 personnes ont assisté au Festival du 9 au 13 novembre, ce qui représente une augmentation d'environ 25 % par rapport à l'année dernière.



Jan Declair dans Daens, film qui a remporté la Gerbe d'or 1994.

Sur les 14 longs métrages, deux ont fait salle comble: *Mon amie Max* de Michel Brault et *Rouge* de Krzysztof Kieslowski (dernier de la trilogie Bleu-Blanc-Rouge) pour lequel on a dû refuser une cinquantaine de personnes.

La moitié des films et des courts métrages étaient sous-titrés en anglais, ce qui a permis à Cinémental de rejoindre un public anglophone. «On trouve qu'on a eu une belle programmation avec une variété de beaux sujets. On avait bien jugé quels films auraient du succès et la foule a bien réagi.»

Particulièrement, la foule a aimé *Daens* de Stijn Coninx puisque ce film a remporté le prix du public avec une moyenne de 3,75 sur 4. Rouge suivait de très près, puis Mon amie Max.

L'atelier sur la scénarisation donné par Michel Brault a été un franc succès, permettant à 16 personnes de bénéficier des conseils du réalisateur québécois. Une vingtaine de personnes sont restées jusqu'à la fin de la nuit du cinéma (marathon de quatre films), dont un en jaquette! Cinémental lance déjà le défi aux spectateurs de l'année prochaine de venir en pyjama!

«Cinémental suscite un intérêt grandissant pour le cinéma francophone comme étant une partie importante de la culture franco-manitobaine, continue la présidente. On a l'impression qu'il y a un public fidèle pour nous et que Cinémental est devenu une institution, un événement annuel attendu.»

Selon elle, cela justifie que l'organisme veuille son propre projecteur et sa propre salle, plus grande (la salle Martial-Caron du Collège universitaire de Saint-Boniface, par exemple) dès l'année prochaine.

Le seul nuage gris pour Cinémental 1994 a été l'assistance faible en région. Environ 50 personnes se sont rendues à Somerset puis à Saint-Pierre pour voir *La Florida*. Les organisateurs estiment qu'il n'y a pas eu suffisamment de publicité.

Karine BEAUDETTE

En nomination comme meilleur second rôle

Un Masque pour Roxanne Boulianne?

La jeune comédienne franco-manitobaine Roxanne Boulianne est en nomination pour les prix Masques, qui rendent hommage aux artistes de théâtre au Québec.

La native de Saint-Boniface concoure dans la catégorie Meilleure interprète féminine dans un rôle de soutien. Le jury a examiné 149 pièces avant de retenir sa prestation dans *En attendant bébé*, une pièce de Pierre-Yves Lemieux présentée cet été au Québec.

La soirée des Masques sera diffusée en direct à Radio-Canada, le dimanche 20 novembre, à partir de 20 h.

Roxanne Boulianne a joué son premier rôle au cinéma cette année dans le film *For the Moment*, du Manitobain Aaron Kim Johnston.

L.G.



Roxanne Boulianne.

Télé-horaire de la semaine du 21 au 27 novembre 1994

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 T-M Salut, bonjour!
6h30 CBWFT Bon matin
7h30 TV-5 Télématin
8h00 T-M Bla Bla Bla...
9h00 CBWFT Les chatouilles du matin
T-M Top modèles
TV-5 Panorama (lundi)
TV-5 Découverte (mardi)
TV-5 Sous la couverture (mercredi)
TV-5 Tête à tête (jeudi)
9h01 CBWFT Pacha et les chats
9h15 CBWFT Iris le gentil professeur
9h30 CBWFT Les Moomins
T-M Aimer
TV-5 Rédacteurs en chef (lundi)
TV-5 Vins et fromages (mardi)
TV-5 La ruée vers l'art (vendredi)
10h00 CBWFT Les 7 jours de soeur Angèle
T-M Bon appétit
TV-5 La méthode Victor
10h15 TV-5 Gourmandises (lundi)
TV-5 La cuisine des mousquetaires (mardi au vendredi)
10h30 CBWFT Les Christine
T-M La vie à Montréal
TV-5 La chance aux chansons
TV-5 Viva (vendredi)
10h45 T-M Première ligne
11h30 TV-5 Journal télévisé suisse
11h50 TV-5 Revue de presse canadienne (lundi)
TV-5 Revue de presse arabe (mardi)
TV-5 Revue de presse africaine (jeudi)
TV-5 Revue de presse française (vendredi)
12h00 CBWFT Le midi
TV-5 7 sur 7 (lundi)
TV-5 Au nom de la loi (mardi)
TV-5 Temps présent (mercredi)
TV-5 Téléobjectif (jeudi)
TV-5 Envoyé spécial (vendredi)
12h30 CBWFT Louvain à la carte
T-M Au nom de la beauté
12h45 TV-5 Correspondance (jeudi)
13h00 T-M Les feux de l'amour
TV-5 Vins et fromages (lundi)
TV-5 Bas les masques (mardi)
TV-5 Taratata (mercredi)
TV-5 La milliardaire (jeudi)
13h30 CBWFT Entrez la visite! (lundi à jeudi)
CBWFT Dallas (vendredi)
TV-5 Thalassa (lundi)
TV-5 En toute liberté (vendredi)
14h00 T-M Santa Barbara
TV-5 Plaisir de lire (vendredi)
14h30 CBWFT Les temps modernes (lundi à jeudi)
CBWFT Le forum des temps modernes (vendredi)
TV-5 La chance aux chansons (lundi au jeurdi)
TV-5 Le jardin des bêtes (vendredi)
15h00 T-M Claire Lamarche
15h30 CBWFT Tic et Tac les rangers du risque
TV-5 Pyramide

Lundi 21 novembre

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Découverte
16h24 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
TV-5 Journal télévisé belge
16h55 TV-5 Revue de presse arabe
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 C'est tout Coffe
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Là tu parles!
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT 4 et demi...
T-M Drôle de vidéo
TV-5 Téléobjectif
18h55 TV-5 Saint-Fulgence, nature
19h00 CBWFT À nous deux
T-M Beau Dommage
19h30 TV-5 Paris lumières
19h45 TV-5 3000 scénarios contre un virus
20h00 CBWFT Suspect numéro 1
T-M Ent'Cadieux
TV-5 Bas les masques
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau et TVA sports
22h10 TV-5 3000 scénarios contre un virus
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT La Course destination monde
23h02 T-M Fermeture
23h30 TV-5 Bas les masques
0h30 CBWFT Politique fédérale
0h40 CBWFT Fin des émissions
1h00 TV-5 Autant savoir
1h20 TV-5 RFI

Mardi 22 novembre

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Les carnets du bourlingueur
16h24 CBWFT 0340
16h30 CBWFT L'odyssée fantastique
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Chambres en ville
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT La petite vie
TV-5 Temps présent
19h00 CBWFT Les contes d'Avonlea
T-M Les grands procès II
19h30 TV-5 Paris lumières
19h45 TV-5 3000 scénarios contre un virus
20h00 CBWFT Montréal P.Q.
T-M Le match de la vie
TV-5 Taratata
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h10 TV-5 3000 scénarios contre un virus
22h15 TV-5 Alice
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT À tout prix
23h02 T-M Fermeture
23h30 TV-5 Taratata
0h00 CBWFT Découverte
0h45 TV-5 Les carnets du bourlingueur
0h50 CBWFT En toute liberté
1h15 TV-5 RFI
1h20 CBWFT Fin des émissions

Mercredi 23 novembre

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Évasion
16h24 CBWFT 0340
16h30 CBWFT L'infernale machine du Dr V
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse africaine
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M La poule aux oeufs d'or
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Santa Maria
T-M Fort Boyard
TV-5 Envoyé spécial
19h00 CBWFT Sous un ciel variable
19h30 T-M À vous de juger
19h45 TV-5 3000 scénarios contre un virus
20h00 CBWFT Enjeux
T-M Chacun son tour
TV-5 La goutte d'or
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h55 TV-5 Le soir 3
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h20 TV-5 Vision d'Amérique
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
TV-5 3000 scénarios contre un virus
22h35 TV-5 Tête à tête
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT Ma maison
23h06 T-M Vision mondiale
23h20 TV-5 La goutte d'or
23h30 CBWFT Cinéma: L'autre versant de la montagne
0h06 T-M Fermeture
1h15 TV-5 Tell-quel
1h25 CBWFT Fin des émissions
1h45 TV-5 RFI

FILMS

23h30 CBWFT L'autre versant de la montagne
É.-U. 1975. Drame psychologique. La rééducation affective d'une jeune skieuse devenue paraplégique à la suite d'une chute. (dem. de 2).

Jeudi 24 novembre

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Espace francophone
16h24 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Les nouvelles aventures des intrépides
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse française
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Chop-suey
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT L'Arche de Zoé
T-M Beverly Hills 90210
TV-5 Faits divers
19h00 CBWFT Les filles de Caleb
19h30 T-M Qui vive!
TV-5 Paris lumières
19h45 TV-5 3000 scénarios contre un virus
20h00 CBWFT Tous pour un
T-M Claire Lamarche
TV-5 Splendeurs et misères des courtisanes
20h30 CBWFT Fous de la pub
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
TV-5 En toute liberté
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h10 TV-5 3000 scénarios contre un virus
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT M'aimes-tu?
23h02 T-M Ciné-lune: Deux nigauds dans la marine
23h30 CBWFT Cinéma: Les années sandwiches
TV-5 Sortie libre
0h30 TV-5 Splendeurs et misères des courtisanes
0h32 T-M Fermeture
1h30 TV-5 RFI
1h40 CBWFT Fin des émissions

FILMS

23h02 T-M Deux nigauds dans la marine
Am. 1941. Comédie. Deux matelots aident une vedette de la radio à échapper à une journaliste.

23h30 CBWFT Les années sandwiches
Fr. 1988. Comédie dramatique. En fugue à Paris, un jeune homme d'origine juive polonaise fait la rencontre du fils d'un industriel aisé. Malgré tout ce qui les sépare, les deux adolescents noueront des liens d'amitié.

Vendredi 25 novembre

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Panorama
16h24 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Les débrouillards
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse canadienne
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Fais-moi peur!
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Gourmandises
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Cinéma du vendredi: Quand l'habit fait l'espion
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Les grands films: Ding et Dong
TV-5 Thalassa
19h30 TV-5 Paris lumières
19h45 TV-5 3000 scénarios contre un virus
20h00 T-M Star plus
TV-5 Bouillon de culture
20h30 CBWFT Histoires fantastiques
T-M Les ailes de la mode
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point médias
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h10 TV-5 3000 scénarios contre un virus
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h50 CBWFT La météo
23h00 CBWFT Country centre-ville
23h05 T-M Ciné-lune: La maison sous les arbres
23h30 CBWFT Cinéma: L'ambulance
TV-5 Thalassa
0h30 TV-5 Alice
0h35 T-M Fermeture
1h05 CBWFT Fin des émissions
1h30 TV-5 RFI

FILMS

18h00 T-M Quand l'habit fait l'espion
Am. 1991. Comédie policière. Un étudiant américain en voyage en France est embarqué dans une aventure périlleuse après avoir été confondu avec un agent secret.

18h30 CBWFT Ding et Dong
Can. 1990. Comédie. Ding et Dong, deux acteurs farfelus désireux de faire carrière comme comiques, connaissent diverses mésaventures.

23h05 T-M La maison sous les arbres
Fr. 1971. Drame policier. Deux enfants, dont les parents sont aux prises avec différents problèmes, sont victimes d'un enlèvement.

23h30 CBWFT L'ambulance
É.-U. 1991. Drame. Un auteur de bandes dessinées aborde dans la rue la femme de ses rêves. À peine a-t-elle le temps de lui donner son prénom qu'elle s'évanouit. Une ambulance surgit et l'emmène. Le dessinateur part à sa recherche dans les hôpitaux de New York.

Samedi 26 novembre

7h30 CBWFT Vazimolo
T-M Vision mondiale
7h31 CBWFT Les oursons volants
8h00 CBWFT Le monde irrésistible de Richard Scarry
8h20 CBWFT Looping
8h30 T-M Power rangers
8h45 CBWFT La petite sirène
9h00 T-M Batman
9h10 CBWFT Vazimolo
9h30 T-M Bon appétit
9h45 CBWFT La bande à Dingo
10h00 T-M C'est un abat!
TV-5 Le jardin des bêtes
10h05 CBWFT Tiny toons
10h30 CBWFT Bravo la famille
11h00 CBWFT Génies en herbe
T-M Ciné-maximum: Comment claquer un million de dollars par jour
TV-5 Luna park
11h30 CBWFT La mer à voir
TV-5 Journal télévisé suisse
12h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
TV-5 Bouillon de culture
12h30 CBWFT L'univers des sports
13h00 T-M Ciné-maximum: Renegade
13h30 TV-5 Décryptages
14h00 TV-5 Mémoire d'exploits
15h00 T-M Les nouvelles aventures de Lassie
TV-5 Reflets
15h30 CBWFT Animaux d'Australie
T-M Star plus
16h00 CBWFT La ruée vers l'art
T-M Vidéo rock détente
TV-5 Génies en herbe
16h30 T-M Perfecto
TV-5 Journal télévisé suisse
17h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Rédacteur en chef
17h20 CBWFT Raison passion
17h30 T-M Docteur Doogie
TV-5 Magellan
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT RBO Hebdo
T-M Ciné-extra: Ernest et la chasse aux monstres
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Lance et compte ou La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
TV-5 Faut pas rêver
19h45 TV-5 3000 scénarios contre un virus
20h00 T-M Cinéma-extra: Voeux mortels
TV-5 Ça n'arrive qu'une fois
21h30 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Le soir 3
21h50 CBWFT Les nouvelles du sport
21h55 TV-5 Vision d'Amérique
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h10 CBWFT Montagne
TV-5 3000 scénarios contre un virus
22h15 TV-5 Gorilles des volcans
22h40 CBWFT Comment ça va?
22h45 TV-5 Faut pas rêver
22h56 T-M Ciné-lune: Chitty Chitty Bang Bang
23h10 CBWFT Télé-sélection: Talons aiguilles
23h45 TV-5 Ça n'arrive qu'une fois
0h56 T-M Fermeture
1h15 TV-5 Décryptages
1h35 CBWFT Fin des émissions
1h45 TV-5 RFI

FILMS

11h00 T-M Comment claquer un million de dollars par jour
Am. 1985. Comédie. Pour hériter d'une immense fortune, un joueur de baseball doit dépenser 30 millions en un mois.

13h00 T-M Renegade
It. 1987. Comédie dramatique. Ayant la garde du fils d'un de ses amis, un vagabond doit lutter contre un spéculateur qui convoite la propriété de celui-ci.

18h00 T-M Ernest et la chasse aux monstres
Am. 1991. Comédie fantaisiste. Après avoir réveillé sans le vouloir un démon, un farfelu tente vainement de prévenir les habitants de sa ville du danger qui les menace.

20h00 T-M Voeux mortels
Am. 1991. Drame. Un ancien détenu et un avocat portent secours à une ex-toxicomane kidnappée par des voyous.

22h56 T-M Chitty Chitty Bang Bang
G.-B. 1968. Comédie musicale. Les enfants d'un inventeur se prennent d'affection pour une vieille auto de course mise au rancart.

23h10 CBWFT Talons aiguilles
Esp. 1991. Comédie. De retour à Madrid après 15 ans d'absence, une ancienne star de la chanson retrouve sa fille. Celle-ci est mariée à Manuel, un ancien amant de sa mère. Lorsque Manuel est retrouvé assassiné, la mère et la fille sont toutes deux soupçonnées du meurtre.

Dimanche 27 novembre

7h30 CBWFT Vazimolo
7h31 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
7h50 CBWFT Les mystérieuses cités d'or
8h00 T-M Vision mondiale
8h20 CBWFT Prince Cendrille
8h40 CBWFT Doug
8h55 CBWFT Vazimolo
9h00 T-M Les ailes de la mode
9h15 CBWFT Manigances
9h30 T-M Bon appétit
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur Messe célébrée à l'église de Notre-Dame-de-la-Défense de Montréal par Alain Métivier, prêtre.
T-M Complètement marteau
TV-5 Planète musique
10h30 T-M Finances
10h55 TV-5 Planète musique
11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
T-M La trentaine
11h30 TV-5 Journal télévisé suisse
11h55 T-M Football N.F.L. 1994-95
12h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Ah! Quels titres
12h05 CBWFT La semaine verte
13h00 CBWFT Horizons
14h00 CBWFT Faites vos gammes
14h05 TV-5 On aura tout vu!
14h30 TV-5 Le monde est à vous
15h00 CBWFT Sous la couverture
15h30 T-M Sport magazine
16h00 CBWFT La course destination monde
T-M Automag plus
TV-5 30 millions d'amis
16h30 T-M Vins et fromages
TV-5 Journal télévisé suisse
17h00 CBWFT Second regard
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 L'école des fans
17h30 CBWFT Ce soir magazine
T-M J.E.
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h10 CBWFT Découverte
18h30 T-M Le cinéma néon: Apparences trompeuses
TV-5 7 sur 7
19h00 CBWFT Surprise sur prise
19h30 TV-5 Paris lumières
19h45 TV-5 3000 scénarios contre un virus
20h00 TV-5 Ah! Quels titres
20h30 CBWFT Les beaux dimanches: Aller simple pour Hollywood
T-M La vie des gens riches et célèbres
21h00 T-M L'événement
TV-5 On aura tout vu!
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h10 TV-5 3000 scénarios contre un virus
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h20 CBWFT Le téléjournal
22h40 CBWFT Scully rencontre
22h45 T-M Complètement marteau
23h10 CBWFT Les nouvelles du sport
23h15 T-M Finances
23h30 TV-5 L'heure de vérité
23h35 CBWFT En toute liberté
23h45 T-M Vision mondiale
0h05 CBWFT Ciné-club: La passion Béatrice
0h30 TV-5 7 sur 7
0h45 T-M Fermeture
1h30 TV-5 RFI
1h50 CBWFT Fin des émissions

FILMS

18h30 T-M Apparences trompeuses
Am. 1991. Comédie policière. Un petit escroc en probation pousse un menteur pathologique, dont il a la charge, à se faire passer pour un millionnaire porté disparu.

0h05 CBWFT La passion Béatrice
Fr.-It. 1987. Drame historique. Au milieu du XIVe siècle, le chevalier François de Cortemart rentre chez lui avec son fils Arnaud après avoir été quatre ans prisonnier des Anglais. Tourmenté et violent, il pille les villages avec des mercenaires.

Calendrier COMMUNAUTAIRE

Quelques activités à travers la province à partir du 18 novembre

RÉUNION

Le 24 novembre 1994 à 19 h
Réunion annuelle de l'Union nationale métisse
67, Richfield, Saint-Vital
Renseignements: Agnès Roy au 253-4956

RENCONTRE

Le 29 novembre 1994 à 20 h
5e anniversaire de Nouveau Départ (Alateen, Alanon)
Conférencier : membre Alanon
601, rue Aulneau (4e étage)
Renseignements : 231-2922

*Pour faire inscrire votre activité communautaire ou paroissiale dans le prochain calendrier, contactez le Centre d'information de la Société franco-manitobaine au **233-2556** ou **1-800-665-4443**.*

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. G.D.C.

SPORT

Les blessures sportives soulagées grâce à la physiothérapie

Pour les contus, foulés et déboîtés

Quand on choisit de pratiquer des sports, une conséquence inévitable est le risque de blessures, les plus communes étant les entorses, les foulures et les contusions.

Et c'est justement le genre de blessures que les physiothérapeutes apprennent à guérir pendant leurs trois ans d'études théoriques et pratiques. Monique Lévesque et Mireille Fréchette sont employées aux cliniques privées Doug Christie (l'une au village Osborne et l'autre à Saint-Boniface).

«Ce n'est pas seulement dans les gymnases qu'on peut se blesser, remarque Mireille Fréchette. Une personne de 80 ans peut se tourner la cheville en descendant les marches de son perron. Mais pour regagner la mobilité maximale, elle doit suivre les mêmes étapes.»

La physiothérapie est donc «la réhabilitation physique pour atteindre un état fonctionnel optimal». Il s'agit de limiter les problèmes qui peuvent subvenir à la suite de la blessure pour éviter le dommage aux tissus, et augmenter le mouvement graduellement.

«Un des grands rôles du physiothérapeute, c'est l'éducation, souligne Monique Lévesque. On voit les patients une heure sur 24, mais c'est ce qu'ils font pendant les 23 autres heures qui compte! Aussi, quand on s'est blessé une fois, cette région du corps est plus vulnérable. Il faut éduquer au cas où le problème reviendrait.»

Une entorse ("sprain") est l'étirement exagéré d'un ligament (la bande fibreuse qui unit deux os dans l'articulation), occasionné par un mouvement forcé qui dépasse l'axe de rotation normal. Elle peut aller d'un étirement mineur (1er degré) à une déchirure complète (3e degré). Plus la blessure est sévère, plus il y a de complications, d'ecchymoses, d'inflammation... et de douleur!

Tous les joints principaux peuvent subir une entorse: chevilles, genoux, poignets, doigts, cou et dos. «Par exemple, la cheville, indique Monique Lévesque. Ça peut arriver quand on marche sur un terrain inégal, ou si on saute et on tombe sur le pied de quelqu'un d'autre.»

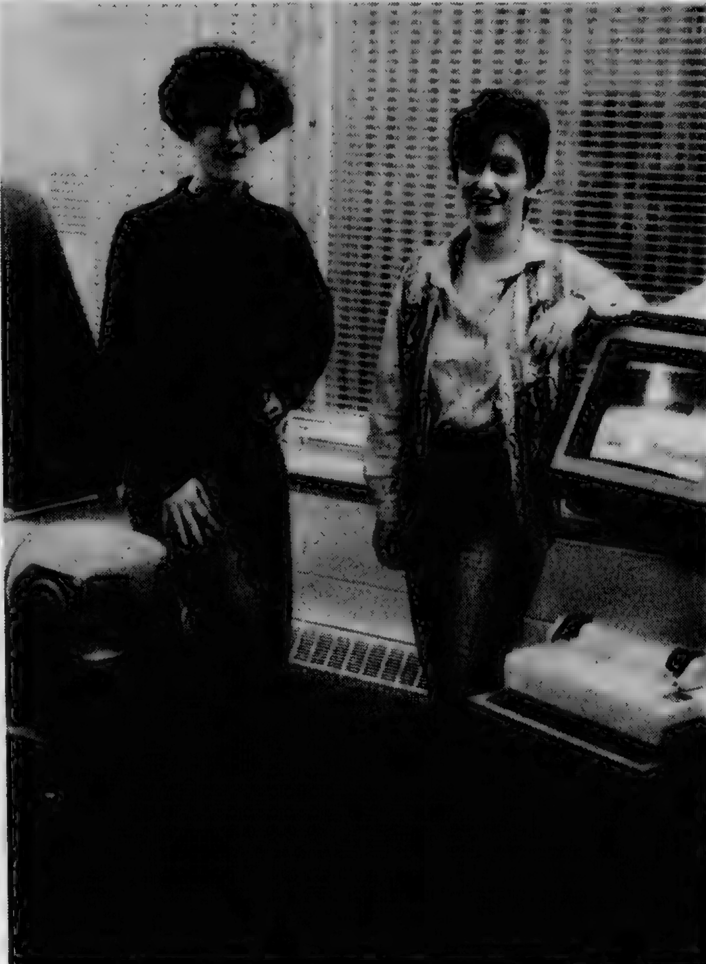


photo: Karine Beaudette

Monique Lévesque et Mireille Fréchette: «On nous apprend à l'école que la douleur, ce n'est pas une réaction mais une émotion qui a rapport avec l'expérience antérieure de la personne.»

La foulure ("strain") est une blessure semblable, mais cette fois, c'est l'étirement excessif du muscle ou de son tendon (la bande fibreuse qui attache le muscle à l'os). «C'est quand il y a un excès de force qui passe à travers un muscle qui n'est pas capable d'amortir le choc», signale Mireille Fréchette.

Un exemple bien connu est la foulure du tendon d'Achille, qui a immobilisé, l'année dernière, le quart arrière des Winnipeg Blue Bombers, Matt Dunigan et le hockeyeur des Jets, Teemu Selanne. Dans leurs cas, les blessures de 3e degré ont nécessité des interventions chirurgicales.

Puis, il y a la contusion, qui est le résultat d'un coup à un muscle, entraînant une meurtrissure (saignement interne) dans le muscle. «Le muscle devient enflé, dur, chaud, et le mouvement devient difficile, explique Mireille Fréchette. C'est un choc direct au muscle, par exemple quand tu reçois une rondelle ou un morceau d'équipement.» Le "charlie horse" est un exemple bien connu.

Pour les blessures de 1er et 2e degrés (pour le 3e degré, il faut généralement se rendre à l'urgence), les physiothérapeutes appliquent premièrement le principe de base PRGCE, c'est-à-dire protection, repos, glace, compression et élévation.

«L'inflammation est là pour protéger jusqu'à un certain point, mais si la blessure devient trop enflée, ça peut endommager les tissus et allonger le temps de récupération.»

«Même idée pour la douleur, renchérit sa collègue Monique Lévesque. Quand la personne a mal, elle ne veut pas bouger. C'est seulement quand la douleur et l'inflammation sont contrôlées que la réhabilitation peut commencer.»

Les physiothérapeutes ont à leur disposition une variété d'appareils et de techniques pour aider leur patients. Parmi ceux-là, on retrouve des appareils électrothérapeutiques (un petit courant électrique permet de diminuer la douleur, de réduire l'inflammation et d'aider la cicatrisation).

Il y a aussi l'acupuncture basée sur la physiologie et l'anatomie. Cette version simplifiée occidentale ne prétend pas tout guérir comme la méthode traditionnelle chinoise. «Ça fait maintenant partie de la pratique. La plupart des cliniques s'en servent. Même les hôpitaux commencent à l'utiliser.»

Mireille Fréchette ajoute: «Une des théories, c'est qu'en insérant une aiguille à un site particulier, on stimule la production d'endorphine, une hormone qui aide au contrôle de la douleur.»

Les physiothérapeutes utilisent aussi l'hydrothérapie (eau chaude et tourbillon) qui aide à relaxer, ouvre les vaisseaux sanguins et contribue à réduire l'inflammation. L'ultrason thérapeutique (vagues de son) sert aussi pour briser les tissus cicatrisants et les remodeler correctement.

La thérapie manuelle (massage, manipulation des joints) est beaucoup utilisée, comme le sont diverses machines, allant d'une simple bicyclette à l'appareil complexe Dynatrac en passant par les poids et haltères. On renforce progressivement un partie du mouvement jusqu'à ce qu'on atteigne le niveau optimal.

Depuis 1981, les personnes blessées peuvent consulter une physiothérapeute sans voir leur médecin. «Le choix de traitement est à notre discrétion, remarque Mireille Fréchette. Mais nous devons être en communication avec le médecin du patient.»

Karine BEAUDETTE

Une nouvelle fonction à la DSFM

Robert Stanners, coordonnateur des sports

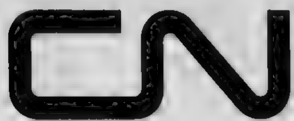
La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a désigné Robert Stanners coordonnateur du sport scolaire, une fonction qu'il partagera avec celle de professeur d'éducation physique au collège Louis-Riel.

Sa tâche principale consistera à multiplier les occasions de rencontres sportives pour les élèves de 7e, 8e et 9e années. Dans ces niveaux, les compétitions ont en effet lieu à l'intérieur de chaque division scolaire. Or, la création de la DSFM a réduit le nombre d'écoles disponibles pour ces compétitions locales.

Dans certains cas, comme à Saint-Boniface, les jeunes continuent à compétionner avec des écoles voisines, mais en dehors des ligues officielles. «Ça n'est pas très motiviant pour les jeunes, constate Robert Stanners. On cherche des façons de les garder impliqués et actifs.»

Le problème ne se pose pas pour les niveaux 10, 11 et 12 qui compétitionnent à l'intérieur de zones regroupant plusieurs divisions scolaires.

L.G.



INVESTISSEMENTS CÉRÉALIERS DU CHEMIN DE FER

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

DÉCLARATION ÉTABLIE EN APPLICATION DE L'ALINÉA 29 (1) A) DE LA LOI SUR LE TRANSPORT DU GRAIN DE L'OUEST INVESTISSEMENTS CÉRÉALIERS DU CHEMIN DE FER 1993

INTRODUCTION

La présente déclaration est établie en application de l'alinéa 29 (1) a) de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest* et décrit les immobilisations qu'a effectuées le CN dans le but de fournir un réseau de transport céréalier adéquat, fiable et efficace.

En effectuant les dépenses en immobilisations dont il sera ici question, le CN avait pour but de remplacer les installations, les machines et le matériel roulant devenus désuets, d'entreprendre des projets rendus nécessaires par les diverses réglementations et par souci environnemental, d'acquérir de nouveaux marchés, ainsi que d'améliorer la qualité du service de façon à soutenir la concurrence dans le contexte actuel de la déréglementation. En 1993, l'ensemble des dépenses en immobilisations de CN Rail s'est élevé à 430,5 M $, y compris une somme de 32,7 M $ provenant de dons et de subventions. Sur ce total, quelque 203,7 M $ ont été engagés dans l'Ouest canadien, dont 27,9 M $ au titre des investissements céréaliers. Le tableau ci-dessous en détaille les cinq principales catégories :

IMMOBILISATIONS DE CN RAIL EN 1993

(en M $)

	Ouest canadien	Céréales
Matériel de traction	6,6	1,9
Autre matériel roulant	85,6	0,5
Installations fixes	90,3	18,7
Triages, installations de réparation et de fabrication	15,9	4,5
Points de chargement et de déchargement (terminaux)	5,3	2,4
TOTAL	203,7	27,9

Le total de chaque colonne n'est pas la somme exacte des chiffres indiqués, ceux-ci ayant été arrondis.

MATÉRIEL DE TRACTION

Le programme de remise à neuf des engins de puissance moyenne, entrepris en 1981, tire à sa fin. En 1993, 26 locomotives GR-17 ont été reconverties, par financement interne, en 10 locomotives de manoeuvre de type GY-418, 5 de type GS-418 et 11 auxiliaires de traction GY-00. Les dépenses engagées pour ces travaux se sont chiffrées à 9,632 M $ au chapitre des immobilisations et à 10,459 M $ au chapitre de l'exploitation. Durant cette même année, on a fait l'acquisition d'un bloc-moteur de locomotive au coût de 227 000 $, coût qui a été capitalisé à titre de composant ou pièce de remplacement de locomotive.

Quelque 450 000 $ ont été affectés, durant l'exercice 1993, à l'élaboration d'une nouvelle technologie qui permettrait de mettre les remorques routières directement sur rails au lieu de les placer sur des wagons.

AUTRE MATÉRIEL ROULANT

Les wagons de travaux sont indispensables à l'Ingénierie pour maintenir les installations du CN en bon état, de façon à assurer à nos clients un service sûr et fiable. En 1993, le CN a converti 75 wagons plats excédentaires en wagons porte-rails pour le transport des longs rails soudés (LRS), soit une dépense de 1 M $ au titre des immobilisations. Ces wagons permettent d'acheminer, à partir de Transcona vers de multiples emplacements, des centaines de milles de LRS destinés à remplacer les rails usés; ils servent aussi à déplacer des rails d'un endroit à un autre dans le cadre du programme de réutilisation des rails ou à enlever ceux qui se trouvent sur des lignes abandonnées. De la même façon, 20 wagons porte-conteneurs en surplus ont été transformés, au coût de 294 000 $, pour servir au transport des rails en barres de 39 pi et 78 pi. Par ailleurs, environ un demi-million $ a été consacré à l'achat d'un nouveau système d'inspection optique des rails (ORIAN), ainsi qu'à la revalorisation du système existant qui a presque épuisé toute possibilité de réparation. Le système ORIAN permet de comparer les images de rails usés aux coupes transversales de rails neufs, pour pouvoir déterminer exactement l'importance de l'usure des champignons et contrôler le profil du rail. Ce travail a permis une meilleure planification du remplacement des rails et a contribué à l'optimisation des programmes de meulage.

INSTALLATIONS FIXES

Les frais de renouvellement de la voie dans l'Ouest se sont élevés à 46,2 M $ en 1993. Ce chiffre englobe la mise en place de 151,7 milles de rails neufs, 22,8 milles de rails de remploi, 326 200 verges cubes de ballast, 264 852 traverses en bois et 265 000 anticheminants.

Pour préserver le bon état des installations, quelque 5,4 M $ ont été investis dans l'Ouest, en 1993, pour les ponts et ponceaux et plus de 3,5 M $ pour la stabilisation de la plateforme, l'élargissement des remblais et la protection contre les éboulis.

Au chapitre du matériel de voie, le total des dépenses d'immobilisations pour l'Ouest canadien, en 1993, s'est élevé à environ 1,6 M $, dont 0,8 M $ a servi à l'achat d'un compresseur d'air pour les travaux d'entretien des ponts et de 3 régaleuses à ballast à grande vitesse. Ces dernières sont indispensables à la sécurité de l'exploitation dans l'Ouest, car elles permettent de consolider le ballast autour des traverses et de garder les banquettes de voie en bon état, et empêchent l'accumulation de neige sur la voie même et aux alentours durant l'hiver.

Pour tenir compte de l'accroissement du tonnage des wagons (263 000 livres), y compris ceux affectés au transport des céréales, on a investi quelque 2,1 M $ dans la modernisation d'une partie des subdivisions du Lac La Biche et de Coronado, auxquels il faut ajouter 0,3 M $ pour le tronçon de la Paddockwood Line situé entre les points milliaires 1,7 et 8,4, dans le cadre de la construction d'un nouveau silo à débit élevé à White Star.

La construction et l'installation des bases radio pour le Système d'automatisation de la marche des trains (SAMT) s'est poursuivi en 1993, entraînant des dépenses en immobilisations de 0,8 M $.

L'Ingénierie ayant besoin de véhicules routiers pour desservir les voies, une somme d'environ 1,9 M $ a été investie dans l'Ouest en 1993 pour remplacer ceux qui étaient désuets ou dont l'entretien n'était plus rentable.

En 1993, on a dépensé 1,3 M $ pour la protection de l'environnement dans l'ensemble du réseau, dont 414 000 $ ont été affectés au système de traitement des eaux usées de Transcona dans le cadre d'un programme environnemental de deux ans qui devrait être mené à terme en 1994.

La sécurité de l'exploitation continue à faire l'objet d'améliorations grâce à l'installation de détecteurs de boîtes chaudes et de détecteurs de défauts de roues. Les premiers servent à contrôler l'état des boîtes d'essieu, tandis que les seconds décèlent les défectuosités des roues. Ces détecteurs répondent à la fois aux normes de sécurité du CN et aux règlements établis par le gouvernement pour une exploitation sans fourgon de queue, ainsi que pour l'acheminement des marchandises dangereuses. L'installation de ces dispositifs dans l'Ouest a représenté un investissement de 1,2 M $ en 1993.

AUTRES INSTALLATIONS (TRIAGES, ATELIERS DE RÉPARATION ET DE FABRICATION)

En 1993, Transcona a fait l'acquisition d'une grosse fraiseuse pour les moteurs de traction, au prix de 650 000 $, d'un tour à essieux d'une valeur de 149 000 $, d'un banc d'essai automatisé pour freins à air de 150 000 $, ainsi que de diverses autres machines-outils coûtant 251 000 $.

Pour assurer l'entretien courant des locomotives et wagons en voie, le Matériel roulant utilise des véhicules routiers différents de ceux auxquels a recours l'Ingénierie pour l'entretien en triage. Quelque 13 de ces véhicules routiers spécialisés ont été remplacés dans l'Ouest en 1993, au coût de 1,2 M $.

On a aussi, durant l'année, fait l'acquisition d'une grue de relevage rail-route pour Prince George, d'une valeur de 838 000 $.

L'implantation du Système d'identification automatique des véhicules, qui a débuté en 1992, prévoyait initialement un budget de 6,5 M $ au titre de l'année 1993 pour l'installation de 95 lecteurs reliés à des détecteurs de défauts de roues. En raison de difficultés techniques, cependant, on jugea opportun de ne mettre en place que six de ces lecteurs, au coût de 1 M $, et de différer l'installation des 89 autres.

Au cours de la même année, les systèmes de communication et de contrôle de la circulation ferroviaire de Saskatoon ont été rattachés au centre d'Edmonton, ce qui a représenté un investissement de 1,2 M $.

Dans le cadre de l'objectif général que s'est fixé le CN de fournir une information cohérente et en temps opportun à tous les niveaux de la Compagnie, il importe d'augmenter à mesure des besoins la capacité des processeurs et unités de mémoire des gros ordinateurs. À cet effet, environ 1,7 M $ a été affecté à l'achat d'une nouvelle unité centrale, 0,7 M $ à l'augmentation de la puissance d'un autre processeur et 0,7 M $ supplémentaire à l'acquisition d'unités de mémoire à accès direct, ces dernières pour les centres d'exploitation informatique de Montréal et de Fort Rouge, dont les activités, par ailleurs, ont fait l'objet d'une intégration au coût de 400 000 $.

Le réseau de télétraitement du CN est interconnecté grâce à 15 processeurs de transmission qui gèrent toutes les transactions entre les utilisateurs et les divers systèmes de gestion et d'exploitation. En 1993, on a consacré environ un demi-million $ à l'achat de deux processeurs pour Winnipeg, ainsi qu'à l'augmentation de la capacité de mémoire de 9 autres unités à l'échelle du réseau.

L'installation d'un système d'alimentation ininterruptible au centre informatique de la direction générale représente la dernière phase d'un programme de revalorisation mécanique et électrique, en cours depuis 1991, en vue de répondre aux besoins du centre dans un avenir prévisible. Ces travaux, qui se termineront en 1994, exigeront plus de 2,6 M $ d'investissements.

L'environnement commercial auquel le CN est actuellement confronté nécessite un service à la clientèle ciblé sur les expéditions et donc fondé sur le contrôle de l'ensemble des processus. Or, les divers systèmes d'information du CN constituent un amalgame de systèmes distincts, nés des besoins ponctuels des différentes fonctions ou de l'émergence de nouveaux procédés, qui ont été élaborés en fonction des disponibilités existant à l'époque. La liaison entre la majorité de ces systèmes est assurée par l'infrastructure du Système de gestion informatisée du trafic ou TRACS, lequel a été mis en place au milieu des années soixante avant qu'on ait mis l'accent sur les groupes commerciaux, les services intermodaux spécialisés et le service à la clientèle. La mise au point de TRACS a été effectuée dans le contexte d'un trafic ferroviaire réglementé, assuré par des transporteurs publics qui offraient essentiellement les mêmes services assujettis à tarification. Pour répondre aux nouvelles exigences de la déréglementation et de la concurrence intense qui s'exerce dans le domaine du transport, le CN ne peut se contenter de modifier ses moyens informatiques existants. Aussi, en 1993, a-t-il décidé d'investir dans l'implantation et l'intégration des modules du réseau Santa-Fe, ainsi que dans l'élaboration des interfaces et bases de données associées. Il s'agit là d'un programme étalé sur cinq ans, représentant des dépenses totales au chapitre des immobilisations chiffrées à 30,9 M $. Ce nouveau système, qui doit remplacer la plupart des systèmes majeurs précédemment utilisés par l'Exploitation, les Services intermodaux, les Services-clients, ainsi que par le personnel de la section Feuilles de route, a permis de réduire considérablement l'importance des améliorations qui devaient être apportées au Système d'inventaire informatisé du triage (YIS) et qui figuraient pour 3 M $ dans le budget de 1993. Ces améliorations se limitent maintenant au renouvellement des lignes de transmission, soit 0,7 M $, et doivent permettre d'éliminer l'ensemble des travaux à effectuer sur les systèmes satellites du YIS, dont le Système de consignation informatisée des ordres de travail et sur ceux des Services-clients. Quelque 5,3 M $ ont été affectés, en 1993, à l'acquisition du matériel et des logiciels du Santa Fe. Durant la même période, l'investissement global du CN au chapitre des systèmes d'information s'est élevé à 13,2 M $.

POINTS DE CHARGEMENT ET DE DÉCHARGEMENT (TERMINAUX)

Le prolongement des voies d'accès aux silos dans différents endroits de l'Ouest canadien a coûté environ 1,6 M $ en 1993. Cette même année, 131 000 $ ont été investis dans la construction d'un terminal intermodal à levage par le haut au triage Thornton.

L.T.G.O.– PARAGRAPHE 29 (1) C) Dépenses d'entretien des lignes du CN tributaires du transport du grain. Dépenses totales pour 1993

Entretien de la voie	11 894 791 $
Rails et petit matérial de voie	876 743
Traverses	230 518
Ballast	385 266
Soudage, meulage et essais	357 603
Ponts, ponceaux	1 877 881
Installations de l'entretien de la voie	354 289
Déneigement	1 245 345
TOTAL	17 222 436 $

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA PLANS D'INVESTISSEMENTS 1994 ET 1995

La présente déclaration est établie en application de l'alinéa 29 (1) b) de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest* et décrit les plans d'investissements de CN Rail pour les exercices 1994 et 1995.

Ces plans d'investissement font partie intégrante de la stratégie commerciale du Canadien National. Compte tenu des conditions économiques difficiles et du contexte de la déréglementation, les plans d'investissements élaborés par le CN reflètent les efforts poursuivis par l'entreprise pour réduire ses coûts, sans toutefois compromettre la sécurité de l'exploitation ferroviaire, et pour améliorer le service offert de façon à préserver, voire accoître sa part de marché dans les secteurs du transport et de la distribution. Les prévisions budgétaires de CN Rail au chapitre des immobilisations pour 1994 se chiffrent à 508,5 M $, déduction faite des dons et subventions.

Le plan quinquennal de la Compagnie (1994-1988) établit à 457 M $ les dépenses en immobilisations pour l'année 1995.

Le tableau ci-après présente les cinq grandes catégories de dépense du budget de 1994 des immobilisations pour l'Ouest canadien, dont les investissements céréaliers.

CN RAIL – PLAN D'IMMOBILISATIONS 1994

(en millions de dollars courants)

	Budget 1994 des immobilisations	
	Ouest canadien	Céréales
Matériel de traction	44,4	12,2
Autre matériel roulant	54,8	0,5
Installations fixes	100,2	27,5
Triages, ateliers de réparation et de fabrication	37,2	10,2
Points de chargement et de déchargement (terminaux)	11,9	3,4
TOTAL	248,5	53,9

Le total de chaque colonne n'est pas la somme exacte des chiffres indiqués, ceux-ci ayant été arrondis.

MATÉRIEL ROULANT

L'année 1993 a marqué la fin du programme de remise à neuf des locomotives qui, depuis 1981, a permis de convertir 200 engins de puissance moyenne de type GR-17 en engins de type 418. Dans la même année, le CN a reçu l'autorisation d'acheter, au début de 1994, 24 locomotives usagées GM SD-40-2 au coût de 9 M $, lesquelles nécessiteront des travaux de révision s'élevant à 13,2 M $. Le budget 1994 comprenait un montant supplémentaire de 10,1 M $ pour l'acquisition de 35 locomotives usagées à grande puissance. Par ailleurs, le feu vert a été donné pour le lancement d'un appel d'offres en vue de l'achat de 18 locomotives neuves à grande puissance devant être livrées en 1994, au coût estimatif de 34,2 M $.

AUTRE MATÉRIEL ROULANT

Les prévisions 1994 comportaient également 350 000 $ pour la conversion de 20 wagons plats en wagons non commerciaux de type porte-rails LRS.

INSTALLATIONS FIXES

Les plans de renouvellement de la voie dans l'Ouest prévoient, pour 1994, la mise en place de 140,01 milles de rails neufs, 81,78 milles de rails de remploi, 720 500 anticheminants, 441 556 traverses en bois et 728 670 verges cubes de ballast. On a également constitué une provision pour remplacer, en 1994, 20 milles de rails neufs pour l'ensemble du réseau

Également au budget de l'Ouest pour cette même année figurent 5,7 M $ pour les ponts et ponceaux et plus de 3,2 M $ pour la stabilisation de la plateforme de la voie, l'élargissement des remblais et la protection contre les éboulis

Au chapitre du matériel de voie, le budget 1994 prévoit 1,8 M $ pour l'Ouest canadien.

Le projet pilote du Système d'automatisation de la marche des trains (SAMT) amorcé dans les subdivisions de Fraser et de Tête Jaune, se poursuivra au-delà de 1994, année pour laquelle les dépenses prévues à ce titre ont été chiffrées à 1,1 M $.

On demande, pour 1994, que soient débloqués les fonds nécessaires à la construction, à Transcona, d'une installation de soudage par étincelage, destinée à remplacer les appareillages fixes et mobiles. Cette installation comprendrait un nouvel atelier de soudage, avec le matériel connexe, regroupés dans un ensemble de bâtiments représentant des immobilisations de 4,25 M $

Tous les ans, un certain nombre de véhicules routiers deviennent désuets, leur entretien n'étant plus rentable. Ils doivent donc être retirés du service et remplacés, ce qui en coûtera en 1994 pour l'Ouest canadien plus de 6 M $ dans le cas des véhicules de l'Ingénierie, et 0,9 M $ dans le cas des véhicules du service du Transport.

Le budget 1994 prévoit une somme de 300 000 $ pour parachever le programme environnemental, étalé sur deux ans, de traitement des eaux usées de la Traction à Transcona et 1,5 M $ supplémentaire pour la modernisation de quatre postes de ravitaillement situés dans le district de la Saskatchewan, modernisation qui s'inscrit aussi dans le cadre de la protection de l'environnement.

La sécurité de l'exploitation fait toujours l'objet d'améliorations grâce à l'installation de nouveaux détecteurs de boîtes chaudes et de réchauffeurs d'aiguilles. En 1994, on prévoit poser des détecteurs dans la subdivision de Grande Cache au coût de 300 000 $ et acheter 44 soufflantes chasse-neige pour les districts du Manitoba et de la Saskatchewan, au coût 600 000 $.

TRIAGES ET INSTALLATIONS DE RÉPARATION ET DE FABRICATION

Les prévisions de 1994 se chiffraient à plus de 700 000 $ pour la revalorisation des ateliers principaux de Transcona et à 200 000 $ pour les installations du Matériel roulant aux triages Symington et Thornton.

Au cours des années 1994 et 1995, on propose également d'allouer 3,5 M $ à l'achat de matériel neuf ou à la remise en état de machines existantes pour l'atelier des roues de Transcona.

Le budget 1994 comprenait, par ailleurs, 600 000 $ pour le remplacement des véhicules routiers affectés à l'entretien du Matériel roulant dans l'Ouest canadien et une autorisation de crédits de 850 000 $ a été obtenue pour la livraison, en 1994, au triage Calder, d'une grue de relevage rail-route de 150 tonnes.

Le programme de ravalorisation sur deux ans des systèmes de communicatons et de contrôle de la circulation ferroviaire dans la région des Prairies, commencé en 1993, doit se terminer cette année, le budget alloué à ce titre pour 1994 étant supérieur à 600 000 $.

Le nouveau Centre de gestion de l'exploitation (CGE) du CN, officiellement mis en service en 1991 à Montréal, est toujours en cours d'expansion, avec un budget de plus de 500 000 $ pour 1994.

La mise en place du Système d'identification automatique des véhicules (AEI) débutée en 1992 doit être achevée en 1995. Les quelque 7,6 M $ alloués à cette fin sur le budget de 1994 doivent permettre d'installer 93 lecteurs AEI.

Avec la mise en oeuvre de la nouvelle vision de l'Ingénierie, on avait prévu dépenser 5 M $ en 1994, afin de fournir aux effectifs de la voie un meilleur équipement pour l'exécution des tâches d'entretien courant et minimiser ainsi les délais d'acheminement.

Les prévisions budgétaires de 1994 prévoyaient 4 M $ pour la mise en oeuvre du Système de télécommande des locomotives de manoeuvre (LCS) dans les triages en palier. Grâce au LCS, on peut commander les déplacements d'une locomotive à partir d'un pupitre de commande portable relié par onde radio à l'appareillage se trouvant à bord des engins. C'est une personne au sol qui porte ce pupitre, par l'intermédiaire duquel elle peut, entre autres, réaliser l'attelage ou le dételage de wagons, tout en maîtrisant constamment les déplacements des locomotives. On peut ainsi faire coïncider le point de contrôle avec le lieu du déplacement, ce qui contribue à accroître la sécurité, la précision et l'efficience.

L'exploitation actuelle des trains dans l'Ouest exige des changements d'équipes à intervalles fréquents en cours de route. Le nombre de terminaux d'affectaton et de détachement est demeuré pratiquement inchangé depuis les premières années d'exploitation des trains à vapeur. Le fait de ne pas avoir modifié le parcours des équipes après l'avènement de la traction diesel signifie que nous avons conservé les installations et le personnel d'une époque révolue, même si d'importantes rationalisations ont eu lieu, à ce titre, depuis les années 50. On a donc proposé de pratiquement doubler les parcours moyens dans les districts de l'Alberta, ainsi que du Nord et du Sud de la Colombie-Britannique. Pour ce faire, il faut apporter des changements aux installations, pour lesquels le budget de 1994 a prévu 6,1 M $.

Dans ce même budget, les systèmes d'information du CN figuraient pour un total de 17,8 M $, dont 1,8 M $ pour l'augmentation de la puissance des processeurs des gros ordinateurs du centre informatique de Montréal, 1,4 M $ pour l'acquisition d'unités de mémoire à accès direct et de contrôleurs connexes, 2,25 M $ pour l'installation d'une source d'alimentation ininterruptible au Centre d'exploitation du réseau informatique de Montréal, ainsi que 11,8 M $ pour l'élaboration des interfaces et bases de données nécessaires à l'implantation et à l'intégration des modules du réseau Santa Fe.

POINTS DE CHARGEMENT ET DE DÉCHARGEMENT (TERMINAUX)

Le budget de 1994 prévoyait 2 M $ pour les voies d'accès aux silos de l'Ouest. Le projet sur trois ans (1994-1996) visant au regroupement des installations de transbordement dans la région métropolitaine de Vancouver exigeait un investissement global de 7,6 M $, dont 3 M $ pour l'année 1994, tandis que 2 M $ étaient affectés, pour cette même année, aux installations intermodales du triage Thornton.

RENCONTRES AVEC LES FERMIERS EN 1995

En janvier et février 1995, le CN tiendra ses rencontres annuelles avec les fermiers dans tout l'Ouest canadien. Les lieux et dates seront annoncés sous peu.

le



CÉRÉALIER NATIONAL

Gens d'ici

Au service de l'éducation

Depuis le 31 octobre, Patricia Thibodeau travaille au service de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) à titre de coordonnatrice des services pédagogiques.

Avec 25 ans d'expérience un peu partout au Canada dans plusieurs domkaines de l'éducation (administration, enseignement, orthopédagogie, bibliothèque), la détentrice d'une maîtrise en éducation (Université du Manitoba, 1989) se sent en mesure d'attaquer les tâches qu'on lui propose à la DSFM.



Patricia Thibodeau.

«Je vais travailler étroitement avec Roland Pantel (directeur de la programmation et du perfectionnement professionnel) et avec le Bureau de l'éducation française pour l'implantation de nouveaux programmes. Entre autres, il faudra organiser des sessions avec les enseignants pour qu'ils sachent se servir des nouveaux programmes.»

Cette année, Patricia Thibodeau va s'occuper surtout du programme de maternelle, ainsi que du dossier de la phase d'accueil. Elle doit aussi veiller au bon déroulement des examens provinciaux.

De plus, elle va travailler pour que la culture et l'informatique soient intégrées à toutes les matières. «De plus en plus, on tend vers le décloisonnement non seulement des matières mais aussi des groupes d'âge. Ça demande beaucoup de travail en équipe, avec les parents aussi.

«L'éducation française m'intéresse beaucoup et je suis convaincue de l'importance d'une division scolaire pour les Franco-Manitobains. Ça me tient à coeur, aux niveaux professionnel et personnel», souligne la mère de deux filles.

Originaire de Sherbrooke (Québec), Patricia Thibodeau demeure au Manitoba depuis 12 ans «et j'y suis pour rester. Je suis Franco-Manitobaine de coeur!»

K.B.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. R.M.

SOCIÉTÉ

Denis Robert reçoit la Médaille pour services distingués dans la Police de Winnipeg

De l'ordre dans les forces

Après 28 ans de carrière dans la police à Winnipeg, Denis Robert est reconnu pour «bonne conduite, assiduité, compétence et (comme) modèle pour les autres» par ses supérieurs. «Tout ce que ça veut dire, c'est que je suis venu à bout à ne pas trop m'emmerder avec personne pendant 28 ans!»

Avec 61 de ses collègues, l'officier du district # 5 (Saint-Boniface) a été décoré de la Médaille pour services distingués, le 4 novembre. L'insigne portant la signature d'Élisabeth II, lui a été conféré par le lieutenant-gouverneur Yvon Dumont.

Denis Robert a un dossier parfait. «Il y en a qui se font poursuivre pour différentes affaires, qui sont accusés et condamnés. C'est un peu normal quand tu t'impliques dans quelque chose: des fois il y a des confrontations et ça tourne mal. Mais ça ne m'est jamais arrivé.

«Le public entend juste le mauvais côté de la police, ce qu'il y a dans les médias; les autres, on ne les fait pas reconnaître. Les médailles, ce n'était pas une grosse priorité pour l'ancien chef de police. Mais Dale Henry croit que c'est important. C'est supposé que ça va se faire (la reconnaissance) une ou deux fois par année.»

Le natif de Saint-Boniface et résident de Lorette a joué tous les rôles dans le service: patrouille en voiture, à motocyclette, détective, superviseur, réceptionniste.

«J'ai décidé très jeune que je voulais être policier. Tu te fais une image: il y avait des modèles que je voulais imiter; je connaissais des policiers à Saint-Vital qui étaient impliqués dans la communauté.»



photo: Jean-Pierre Dubé

À cause de sa blessure au dos, Denis Robert est contraint au travail de bureau. «Après 30 ans de service, si je le mérite encore, on va ajouter une barre au ruban, portant une feuille d'érable.»

Mais il fallait avoir 21 ans pour être admis dans les forces de l'ordre. Après son secondaire, Denis Robert avait quatre ans à brûler. Il a donc travaillé pour la Baie d'Hudson dans le Nord, où il a été sollicité par la «Police montée». Mais il ne se voyait pas travailler à cheval.

Il a donc accepté en principe de se joindre à la Police provinciale de l'Ontario, jusqu'au jour où sa fiancée s'y est opposée. Il est donc devenu policier à Saint-Boniface en 1966, à l'âge de 23 ans.

Denis Robert explique avec philosophie les autres termes de sa nomination. «Assiduité? Ceux qui reçoivent la médaille font leur travail avec assez de ferveur. En anglais, on dit "industry"», ce qui veut dire débrouillardise, entrepreneurship.

«Compétence? Il faut que tu te tiennes au courant des choses. Ça prend une certaine discipline de recherche pour rester au-dessus de tes affaires. Ça fait pas vraiment de différence quel poste tu occupes, il faut que tu sois informé: toute la journée, je reçois des appels du public, je dois connaître la loi.

«Comme officier désigné bilingue, j'ai aussi à parler aux médias, alors il faut que je sois encore plus informé.

«Modèle pour les autres? Nos supérieurs doivent avoir l'impression qu'on est des modèles, au travail comme dans la vie privée. On évite de se conduire d'une façon qui donnerait une mauvaise image au département.»

Denis Robert songe à la retraite, mais pas avant d'avoir réglé une cause qui remonte à trois ans: un accident de voiture qui lui donne encore des maux de dos, même s'il a subi une intervention chirurgicale en 1982.

«On fait un travail risqué, c'est certain, mais le public pense que c'est surtout parce qu'on se fait tirer dessus. On a bien plus de chances de se faire tuer dans un accident d'auto ou dans un incendie; on se fait mal au dos en ramassant du monde. En 1980, j'ai reçu un coup de pied à la tête, et j'ai dû manquer six mois de travail.

«Quand ton ouvrage, c'est de te chamailler avec du monde, c'est certain que ces choses-là vont arriver.»

Jean-Pierre DUBÉ

Nécrologies

Soeur Marie Arbez
(Soeur du Sauveur)

Le mardi 8 novembre 1994, le Seigneur rappelait à Lui Soeur Marie Arbez, décédée à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes à l'âge de 96 ans.

Née à Saint-Claude (Manitoba) le 25 avril 1898 de Pierre Arbez et de Berthe Vandel, elle laisse dans le deuil, les Soeurs du Sauveur, deux frères Albert et Julien, une belle-soeur Madame Annette Arbez, ainsi que plusieurs neveux et nièces qu'elle chérissait.

Le 15 août 1918, elle entra au noviciat à Notre-Dame-de-Lourdes et reçut le nom de Soeur Marie de St-Pierre. Elle prononça ses voeux perpétuels de religion le 13 juillet 1921 au même endroit.

Tout au cours de sa vie active, Soeur Marie Arbez fut affectée à diverses tâches au sein de sa communauté religieuse. L'enseignement de la musique employa plusieurs années de sa vie. En plus, elle se dévoua comme couturière, sacristine et jardinière.

Soeur Marie, surtout dans les dernières de sa vie, passa de nombreuses heures à prier à la chapelle. Elle priait le bréviaire avec beaucoup de piété et de ferveur. Elle avait une grande dévotion envers la Vierge Marie qu'elle invoquait en tout temps.

Soeur Marie aimait la nature. Elle cultivait les fleurs avec un soin spécial en admirant leur beauté. Elle soignait surtout ses plants de framboises.

Remerciements

Les Soeurs du Sauveur et la famille Arbez remercient très sincèrement tous ceux et celles qui sont venus célébrer avec elles. Merci spécial à M. l'abbé Bouchard et à la chorale. Merci aux médecins et aux infirmières de l'hôpital de Notre-Dame ainsi qu'au personnel laïc du couvent pour les bons soins donnés à Soeur Marie Arbez. Un sincère merci aux Filles d'Isabelle pour le goûter. Merci au Salon mortuaire Adam pour le service sympathique et courtois.

Les funérailles de Soeur Marie Arbez eurent lieu à Notre-Dame-de-Lourdes le 11 novembre 1994. M. l'abbé Rodrigue Bouchard, curé, présidait les funérailles. Merci au concélébrant M. l'abbé Toupin de Saint-Claude, ainsi qu'aux servants Pierre et Yvonne Marcon, à la lectrice Jeannine Tranq et aux porteurs.

Mathias Gagnon

À la suite d'une longue maladie, Mathias Gagnon est décédé paisiblement le mercredi 9 novembre 1994 à l'âge de 79 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse aimante Irène (née Poiron); deux fils: Lionel (Yvette) de Burlington (Ontario) et Charles (Pauline) de Brampton (Ontario); cinq filles: Rolande Sibilleau (Louis) de Saint-Claude, Thérèse Gagnon de Winnipeg, Claudette Gagnon (Fred) de Québec, Louise Zaffino (Joe) de Winnipeg et Diane Thériault (André) de Winnipeg; et 16 petits-enfants. Il laisse aussi un frère, Louis Gagnon de Winnipeg, et une soeur, Marie St. Vincent de Sainte-Anne; des beaux-frères et des belles-soeurs, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Mathias est né à Whitemouth (Manitoba) le 11 octobre 1915 et est allé à l'école à La Broquerie. Il a épousé Irène le 21 juillet 1945 et ils ont vécu à Winnipeg toute leur vie. Il a travaillé comme ingénieur à l'Hôpital Saint-Boniface ainsi qu'à Manitoba Sugar Beats et a ensuite été ingénieur en chef à Maple Leaf Mills jusqu'à sa retraite en 1981.

À l'âge de 19 ans, Mathias a été secrétaire pour St. Rock School et a démontré un intérêt marqué pour la politique. Homme tranquille, Mathias savait donner sans récompense. Il a été Chevalier de Colomb (conseil Goulet) et a servi bénévolement la paroisse Précieux-Sang pendant de nombreuses années. Mathias a joué un grand rôle dans la construction du Foyer Vincent. Pendant 20 ans, il a été secrétaire pour le Centre communautaire Précieux-Sang, puis gérant des bingos pendant sept ans, poste qu'il quitta en janvier 1992.

Mathias a été gérant et directeur de la Caisse populaire duPrécieux-Sang de 1958 à 1976. Il a aussi été l'un des administrateurs de la Caisse populaire de Saint-Boniface et Maple Leaf Mill Credit Union.

Mathias a été un des fondateurs du Syndicat des employés de l'Hôpital Saint-Boniface et a été président et membre du Institutional Employee Union de 1952 à 1977.

Nous nous souviendrons toujours de sa force et de sa sensibilité.

Les prières ont été récitées le vendredi 11 novembre 1994 à 19 h à la chapelle du Salon Desjardins (357, rue Des Meurons). Les funérailles ont eu lieu le samedi 12 novembre à 10 h 30 à l'église catholique Précieux-Sang (200, rue Kenny), présidées par l'abbé Marcel Chaput et le Rév. père Roland Tessier, o.m.i. La veille du corps a précédé le service à 10 h, et l'enterrement a suivi au Green Acres Memorial Gardens.

Ceux qui le désirent peuvent donner à la Société canadienne du cancer (division du Manitoba), 193, rue Sherbrooke, Winnipeg, R3C 2B7.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins (233-4949).

Soeur Rose Boulet, s.g.m.

C'est avec regret que les Soeurs Grises annoncent le décès soudain de Soeur Rose Boulet le 8 novembre 1994 à la Maison provinciale des Soeurs Grises. Elle devait fêter son 90e anniversaire de naissance le 11 novembre.

Née de l'union d'Archelas Boulet et de Délima Morin à Dunrea (Manitoba), elle était l'aînée d'une famille de 15 enfants. À l'âge de 20 ans, elle entra au noviciat des Soeurs de la Charité de Montréal «Soeurs Grises» à Saint-Boniface, s'engageant d'une manière irrévocable au Seigneur le 15 février 1930 à la Maison Mère à Montréal.

Soeur Rose Boulet demeura toujours ouverte à travailler dans des nouveaux ministères auprès des enfants dans les Territoires-du-Nord-Ouest. Elle servit joyeusement dans la province Saint-Boniface comme couturière, buandière et réceptionniste à la Maison provinciale. Le 13 mai 1985, soeur Rose Boulet a été transférée à la Communauté Youville, y demeurant jusqu'à sa mort. Elle était reconnue pour son sens de l'humour, son dévouement, sa grande serviabilité et ses talents artistiques.

Soeur Rose laisse dans le deuil quatre frères et belles-soeurs: André et Jean, Armand et Louise, Gérard et Annette et Charles et Germaine ainsi que sa soeur Yvonne Boulet, de Saint-Boniface. Elle était très attachée à sa famille, y compris ses nombreux neveux et nièces, qui le lui rendaient bien.

Une célébration de la Parole a eu lieu le jeudi 10 novembre à 19 h 30 et la messe des funérailles a été présidée par l'abbé Fernand Desjardins le vendredi 11 novembre à 14 h à la Maison provinciale des Soeurs Grises (151, Despins).

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins.

Chronique religieuse

Les 50 ans du Conseil des églises



Réal LÉVÊQUE
Prêtre

Cette année marque le 50e anniversaire du Conseil canadien des églises. Depuis 1944, les églises qui en font partie se sont posées trois questions très importantes qui forment les buts primordiaux du Conseil – est-ce que les églises membres voient le Conseil comme un moyen de coopération, comme une agence où le travail oecuménique s'effectue d'une manière efficace ou comme un moyen de vivre une plus grande unité entre elles?

De 1907 à 1944, le conseil s'appelait le Conseil chrétien social et en 1944 le nom devint le Conseil canadien des églises. Toutes ces années ont démontré un travail immense dans le domaine de l'oecuménisme grâce à des sous-comités qui traitent du service social, de l'éducation religieuse et des missions.

Historiquement parlant, c'est l'Église unie du Canada, qui était dans sa gestation au Canada, qui s'est joint aux méthodistes et aux presbytériens dans une union organique, qui a formé les débuts du Conseil des églises. Grâce aux efforts acharnés de son premier secrétaire-général, le Rev. Dr William Gallagher, le Conseil prit forme le 26 septembre 1944 dans l'église Westminster Baptist de Toronto.

Le Dr Gallagher voyagea beaucoup à travers le Canada afin de promouvoir sa vision oecuménique. Bien que l'unité de plus en plus certaine semblait poindre à l'horizon, le Dr Gallagher restait avec l'idée que le «denominationalisme» (c'est-à-dire les idées personnelles et théologiques de chaque église) était plus fort que l'oecuménisme.»

Après la mort de Gallagher en 1964, le Conseil entra dans une nouvelle phase – le Conseil vu comme une agence de coopération entre les églises grâce à différents comités qui réunissaient davantage les églises entre elles. Depuis 1964, le Conseil a fait plusieurs renouveaux de sa structure interne, le rendant plus efficace et plus disciplinaire dans son approche.

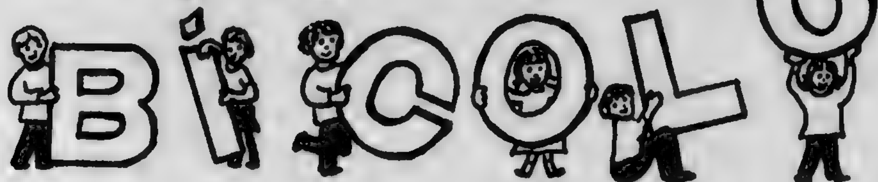
On a mis l'accent plus sur la consultation que sur la programmation. Durant le Concile Vatican II, le décret sur l'oecuménisme a rendu possible pour l'Église catholique de faire partie de ce moment oecuménique. En 1968, un groupe de travail s'est formé afin de soutenir une meilleure coopération entre le Conseil et la Conférence des évêques du Canada. En 1986, la Conférence des évêques faisait partie du Conseil canadien des églises en tant que membre associé dansl'espoir de devenir plus tard membre à plein titre.

Depuis la dernière décennie, les catholiques ont fait partie de sous-comités ainsi que des groupes d'églises protestantes et orthodoxes. À cause de la plus grande diversité des membres autour de la table, les besoins de créer une plus grande unité ont changé fondamentalement, à comparer aux besoins de 1944.

Le Canada de 1994 est plus séculier et ouvert dans ses positions d'église que celui de 1944. Le pays fait face à des problèmes sociaux, culturels et économiques qui se reflètent aussi sur l'église. Les gens doutent de la capacité des corps centralisés de pouvoir résoudre les problèmes et le Conseil canadien des églises en est bien conscient.

Il est probable que le Conseil ne réalisera jamais l'unité complète entre les différentes églises, mais au moins il aura cette satisfaction d'être fidèle à l'Évangile de Dieu, qui lui apporte l'unité de pensée en un Dieu unique. Longue vie, pour 50 autres années au Conseil canadien des églises, qui regroupe dans ses cadres une vingtaine de dénominations différentes.

Encouragez nos annonceurs!



Salut mon ami.e!

Je te présente cette semaine une autre page remplie d'activités. Cette semaine, le thème est le nez. J'espère que tu aies beaucoup de plaisir.

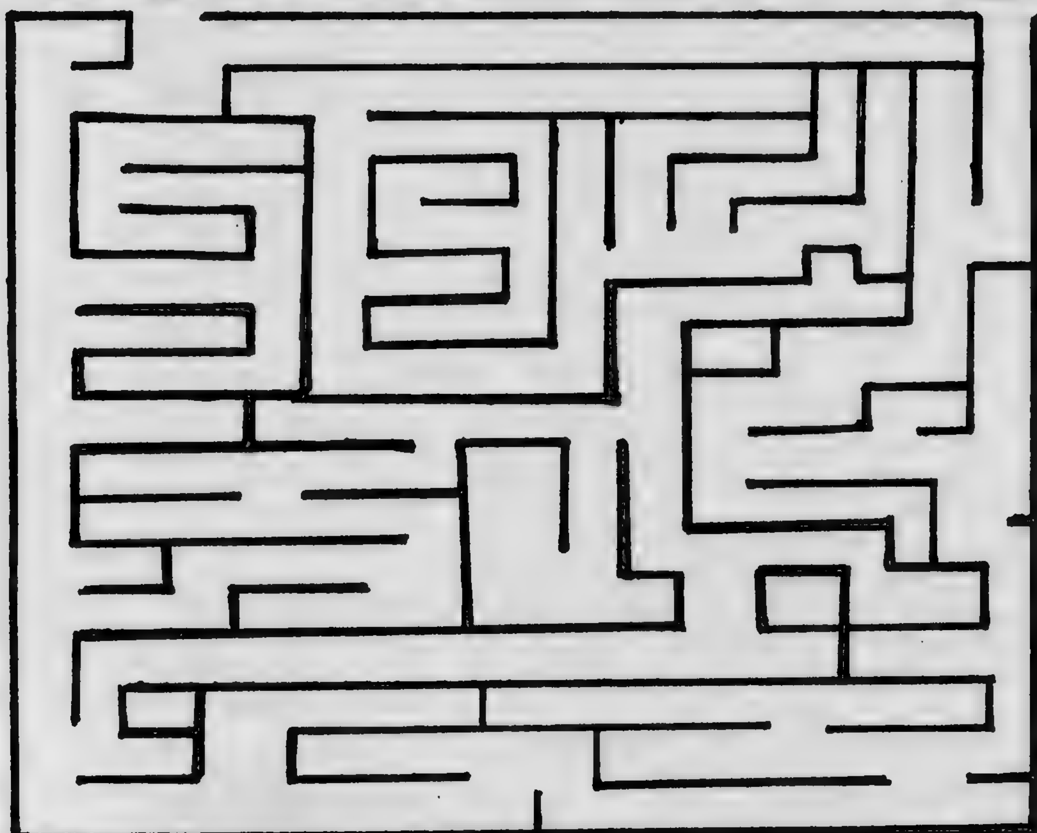
Bicolo











Arlene ne peut presque plus se contenir tant la pizza sent bonne. Aide-la dans à se rendre à la pizza pour qu'elle puisse se régaler.

Termine les expressions suivantes :

1. _____ quelqu'un par le bout du nez.
(lui faire faire tout ce qu'on veut)

2. Regardez quelqu'un _____ le nez.
(de très près)

3. Se trouver nez __ ___.
(face à face)

Réponses : 1. mener 2. sous 3. à nez

CONCOURS DE NOËL

As-tu hâte à Noël? Pour moi, c'est la saison la plus joyeuse de l'année. Il y a tant de joie et d'amour dans l'air et les chants sont tellement beaux!

Pour ce concours de Noël, j'aimerais que tu fabriques une décoration pour un arbre de Noël. Il faut que ta décoration représente ce que Noël signifie pour toi. Envoie-la moi accompagnée d'une explication. Bonne chance! (date limite du concours : le 2 décembre)

Billet de participation au Concours de Noël

Nom : ____________________

Adresse : ____________________

____

Ville/Village : ____________ **Code postal :** ________

Nº de membre : ____________ **Âge :** ________

Explication : ____________________

____

____

____

____

____

____

____

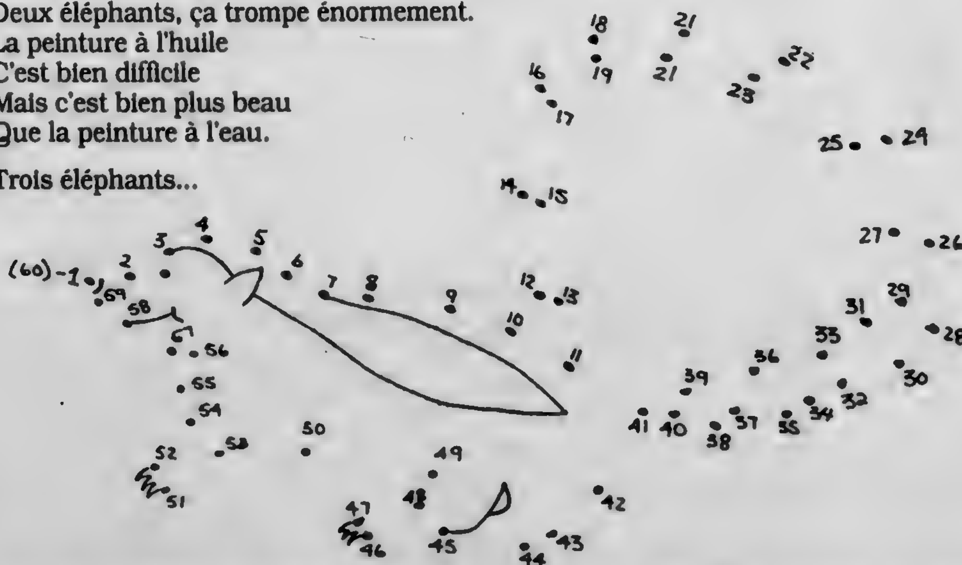
____

Connais-tu la chansons des éléphants qui trompent?

Un éléphant, ça trompe, ça trompe,
Un éléphant, ça trompe énormement.
La peinture à l'huile
C'est bien difficile
Mais c'est bien plus beau
Que la peinture à l'eau.

Deux éléphants, ça trompe, ça trompe,
Deux éléphants, ça trompe énormement.
La peinture à l'huile
C'est bien difficile
Mais c'est bien plus beau
Que la peinture à l'eau.

Trois éléphants...



Le nez est l'organe utilisé pour le sens de l'odorat qui nous permet de sentir. Il y a plusieurs senteurs qui plaisent beaucoup au nez comme le parfum des fleurs, l'arôme du gâteau au four et le reste. Mais il y a aussi quelques senteurs qui nous puent au nez. Rejoins les points pour voir quelque chose qui ne sent pas les roses.

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49

L'école Pointe-des-Chênes, école française M-S4
de la Division scolaire franco-manitobaine nº 49,
est à la recherche d'un.e
enseignant.e pour un poste temporaire
du 30 janvier au 30 juin 1995 à 43 % du temps .

La personne choisie enseignera les cours suivants :

- Sciences naturelles 10G;
- Français 20G;
- Sciences naturelles 20G.

Les personnes intéressées soumettront leur demande **le ou avant le 28 novembre** à :

Armand St-Hilaire, directeur
École Pointe-des-Chênes
Case postale 459
Sainte-Anne (Manitoba)
R0A 1R0



organisme qui a pour mission de faire de la revendication et de la sensibilisation afin d'améliorer la situation des femmes francophones du Manitoba dans les domaines économique, politique, social, éducatif et culturel,

fait un appel de candidature pour le poste de

directrice

Qualités essentielles:

- excellente capacité de communication orale et écrite en français;
- formation en comptabilité ou expérience pertinente;
- connaissance des groupes de femmes et des organismes de la communauté;
- connaissance du traitement de texte (en particulier le système Macintosh).

La candidate devra travailler avec un conseil d'administration.

Salaire: selon la formation et l'expérience.

Date d'entrée en fonction: selon la disponibilité.

Veuilez faire parvenir votre demande et votre curriculum vitae au plus tard le 24 novembre 1994 au:

Comité de sélection
Réseau
300B–383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9

Occasion de carrière

Le Soleil
de Colombie-Britannique

Le seul journal francophone en Colombie-Britannique est à la recherche d'un(e)

rédacteur(trice) en chef

Le journal Le Soleil de Colombie-Britannique est un hebdomadaire francophone publié depuis 1968. Sous la direction du directeur général, **cette personne aura la responsabilité de :**

- rédiger des articles d'information générale et des chroniques, préparer des dossiers d'actualité et prendre les photos pour illustrer les textes journalistiques;

- assumer la tâche de correction des textes, des articles des correspondants ainsi que des annonces publicitaires.

Exigences :
- posséder un diplôme en journalisme ou une expérience équivalente;

- maîtriser parfaitement le français, écrit et oral, et posséder une excellente connaissance de l'anglais;

- avoir fait de la mise en page serait un atout;

- savoir rédiger et prendre des photographies;

- posséder une automobile est nécessaire.

La personne doit posséder les qualités personnelles suivantes :
- être capable de travailler aisément sous pression et à des heures irrégulières (disponibilité les fins de semaine et les soirs);

- posséder des capacités de leadership (flexibilité, initiative et esprit d'équipe).

Salaire : à négocier en fonction de l'expérience.

Durée de l'emploi : poste permanent et à temps complet.

Entrée en fonction : janvier 1995

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 16 décembre 1994, à :

Le Soleil de Colombie-Britannique
1645, 5e Avenue ouest, Vancouver, V6J 1N5
Téléphone : (604) 730-9575
Télécopieur : (604) 730 9576

La Division scolaire La Montagne nº 28

est à la recherche d'un.e

orthopédagogue bilingue

pour la Division

- À partir du 4 janvier 1995.
- Minimum de 5 ans d'expérience en enseignement.

Toute personne intéressée, doit faire parvenir son curriculum vitae à:

M. Henri Bouvier
Directeur général
La Division scolaire La Montagne nº 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0
Téléphone: 1-248-2228 / 1-744-2083
Télécopieur: 1-248-2482



Festival du Voyageur

est à la recherche d'un(e)

adjoint(e) à l'entretien

Compétences :
- expérience dans l'entretien;
- une habileté bricoleur serait un atout;
- bon état physique;
- bonne connaissance du français et de l'anglais.

Entrée en fonction : aussitôt que possible.

Salaire : 14 500 $ - 16 500 $, selon les compétences.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 28 novembre 1994 au :

Directeur général
Festival du Voyageur
768, avenue Taché
Winnipeg, MB R2H 2C4

OFFRE D'EMPLOI

ASSOCIATION JEUNESSE FRANSASKOISE INC.

L'Association jeunesse fransaskoise inc. (AJF), un organisme voué au développement de la jeunesse fransaskoise, est à la recherche d'une personne motivée et «fou brac» de la jeunesse pour occuper le poste de:

directeur(trice) général(e)

Fonctions:

Sous l'autorité de la présidence du bureau de direction, la personne choisie est responsable:

- de la gestion humaine, financière et de la gestion du personnel;
- de la préparation des documents nécessaires aux réunions;
- d'assurer la mise en oeuvre du plan d'action et de la programmation;
- de la planification et de la coordination de différents projets.

Qualifications:

La personne occupant le poste devra:

- posséder un diplôme universitaire en administration, en sciences politiques ou dans une discipline connexe ou encore posséder l'expérience pertinente;
- posséder une excellente connaissance du milieu francophone et des réalités de la jeunesse;
- faire preuve d'habileté à travailler avec des jeunes, des bénévoles et en animation;
- démontrer une bonne capacité de rédaction, d'analyse et de synthèse;
- être bilingue;
- avoir de l'expérience dans la diversification de financement et de collecte de fonds;
- avoir une connaissance du système fédéral et de son fonctionnement (un atout).

De plus, la personne devra être dynamique et posséder les qualités essentielles pour assumer le leadership nécessaire à la direction d'une association qui a 17 ans d'existence.

Rémunération, conditions de travail et lieu de travail:

La rémunération doit être déterminée. De plus, l'AJF offre d'excellents avantages sociaux à son personnel. La personne choisie devra également être prête à travailler en soirée et en fins de semaines pour des rencontres à partir du siège social à Saskatoon (Saskatchewan).

Le présent concours:

Toute personne intéressée devra faire parvenir sa candidature en n'oubliant pas d'inscrire sur l'enveloppe: *«CONCOURS: DIRECTION GÉNÉRALE»* **avant le 2 décembre 1994** (cachet de poste faisant foi) à:



Monsieur Robert DG Dumont, président
Association jeunesse fransaskoise inc.
440, 2e Avenue nord, Bureau 203
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 2C3

LE P'TIT BONHEUR INC.

accepte dès maintenant
des inscriptions
à temps plein
et à temps partiel
pour enfants de 2 à 12 ans
qui parlent et
comprennent le français.

Personnel qualifié.

Garderie licenciée.

Programme organisé
et éducatif.

18,40 $ pour pleine journée,
9,20 $ pour demi-journée et
9,60 $ pour avant
et après l'école.

Contactez **Anita** au
233-7491.

PROCUREUR DE LA COURONNE, Brandon

S'occupe des poursuites criminelles à la cour provinciale et à la Cour du banc de la Reine et d'autres tâches comprenant : donner des conseils juridiques, examiner les rapports de police, conseiller la police concernant les modalités d'accusations et la procédure. Sera également amené à conseiller des agents de divers ministères provinciaux sur les formalités d'exécution prévues par les lois provinciales.

Doit être membre en règle de la Société du Barreau du Manitoba et avoir de un à trois ans d'expérience en procédure et en droit criminels. Les candidats ayant moins d'expérience et de qualifications seront malgré tout pris en considération. La personne choisie doit bien connaître les deux langues officielles. On tiendra compte du programme d'Action positive dans le processus de sélection.

Échelle de salaire : de 32 152 à 53 618 $ par an
Nº de concours : 04114/94
Date de clôture : le 30 novembre 1994

Présenter les demandes par écrit à l'adresse suivante :

Ministère de la Justice
Service des ressources humaines
405, av. Broadway, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6



Appareils Provencher Appliances

196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921

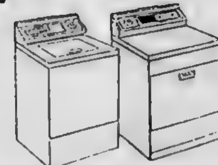
Profitez de nos aubaines!

Appareils électroménagers.

Nous achetons et vendons cuisinières, réfrigérateurs, laveuses et sécheuses usagés.

Réparations à domicile.

Appareils «Crosley» neufs.



AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue YVONNE NOËL, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné, au 155, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba), R2H 0G2, le ou avant le 30 décembre 1994.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 10e jour de novembre 1994.

ANTOINE FRÉCHETTE
Procureurs de la succession

QUIZ

Photo de famille



Photo: Société historique de Saint-Boniface

QUESTIONS

1. Qui sont les personnes dans cette photo (utilisée dans une annonce de la Société franco-manitobaine dans La Liberté du 28 octobre 1994)?

2. Qui était François Gingras?

3. Qui était le père de François? et ses grands-parents?

4. Un des fils de François a été renommé. Pourquoi?

5. La fille de François, Marguerite, est la grand-mère d'une personnalité franco-manitobaine. Qui?

6. **Question *SBARRO***
Qui est l'homme barbu au centre de la photo?

RÉPONSES

1. Il s'agit de la famille de François Gingras. Troisième rangée (de g. à d.): Rosalie Genthon, Antoine Blanc (Tony) Gingras, Marguerite (Maggie) Gingras; deuxième rangée: Alice Gingras, François Gingras, Josèphte Marion (veuve de Joseph Genthon), Jean (Jack) Gingras; première rangée: Annie Genthon.

2. François Gingras, né à Saint-Joseph (Dakota du Nord) était un commerçant ayant beaucoup de succès à Winnipeg ainsi qu'au Dakota du Nord. À sa mort en 1894, on estimait sa fortune à 100 000 $.

François s'est marié une première fois à Annie McMurray en 1866, une Métisse des Territoires-du-Nord-Ouest, puis à Josèphte Marion en 1882, veuve de Joseph Genthon.

3. Le père de François était Antoine Blanc Gingras, fondateur du village Walhalla au Dakota du Nord, et bâtisseur de l'entreprise des Gingras. En 1849, il a commencé à traiter aux environs du Upper Fort Garry, où il a construit en 1860 un premier magasin en plus de plusieurs postes de traite entre Walhalla et Winnipeg.

Le père d'Antoine Blanc Gingras était Antoine C. Gingras, voyageur et traiteur premièrement pour les Nor'Westers puis pour la Compagnie de la Baie d'Hudson. Sa mère était Marguerite Trottier, dont le premier mari était un chasseur du nom de Jutras. Elle s'est remariée après avoir survécu à une embuscade violente des Sioux.

4. Antoine Blanc (Tony) Gingras a été, au tournant du siècle dernier, une vedette de hockey. Le jeune Métis, né en 1876, a d'abord joué à Montréal (1899-1900), puis avec l'équipe des Victorias «Vics» de Winnipeg, qui a gagné la coupe Stanley en 1901. Il a épousé Alice Bertrand à Saint-Boniface le 30 octobre 1900.

5. Marguerite (Maggie) Gingras a épousé Horace Chevrier. Une de leurs filles s'appelait Rita Chevrier. En 1922, elle a épousé le médecin Jean-Joseph Trudel, et un de leurs enfants est l'ancien juge, Robert Trudel, de Saint-Boniface.

6. **Réponse *SBARRO*.**

Compilé par
Karine BEAUDETTE
avec la collaboration de la Société historique de Saint-Boniface.

RECETTE

Côtelettes de porc aux champignons



NC

Préparation: 5 minutes.
Cuisson: 40 minutes.

1 c. à table (15 mL) d'huile végétale
5 côtelettes de porc de 3/4 po (2 cm) d'épaisseur
1 oignon moyen haché
1 1/2 tasse (375 mL) de champignons frais tranchés
1 gousse d'ail hachée fin
1 boîte de crème de champignons condensée
1/2 tasse (125 mL) de lait

- Chauffer l'huile dans une grande poêle, à feu mi-vif.
- Faire dorer les côtelettes 3 minutes de chaque côté.
- Retirer les côtelettes.
- Égoutter le gras.
- Dans la même poêle, cuire les oignons, les champignons et l'ail 2 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient tendres.
- Incorporer la crème de champignons et le lait.
- Porter à ébullition.
- Ajouter les côtelettes.
- Réduire le feu.
- Couvrir et laisser mijoter de 20 à 25 minutes ou jusqu'à ce que les côtelettes soient tendres.
- Tourner les côtelettes à la mi-cuisson; remuer de temps en temps.

Donne 5 portions.

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5 $** ou **7,50 $** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6 $** ou **9 $**); 29 à 35 mots (**7 $** ou **10,50 $**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8 $** ou **12 $** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!



Divers

REGINE'S CURIOS achète meubles anciens, «curio cabinet», «china cabinet», cristal, argenterie, porcelaine, tableaux. 326 Broadway, Winnipeg, téléphone: 956-5872.
395-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. N.G.
756-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. L.A.B.
775-

TROUVÉS AU MINI-SAC D'ÉTÉ: serviette de bain, pantalons et sous-vêtements de jeune garçon. Composez le 235-0237.
775-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. J.D.
779-

PRIÈRES SPÉCIALES de remerciements à Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus pour faveur obtenue. B.M.
780-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. B.M.
781-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. A.P.M.
764-

Recherche

RECHERCHE: Le Coin Amitié, une résidence pour personnes avec handicaps intellectuels est à la recherche d'une personne pour combler un poste à demi-temps, en soirée. Les personnes intéressées sont priées de contacter Elaine au 235-0498.
777-

RECHERCHE GARDIENNE: Nous cherchons une gardienne pour chez nous à Saint-Vital pour garder notre chéri de 9 mois. Du lundi au vendredi de 12 h à 16 h 30. Références requises. SVP contactez nous au 254-1683.
778-

RECHERCHE: On recherche des représentant.e.s pour promouvoir une nouvelle licenciée M.L.M.. Revenu illimité (650 $ à 2 925 $/semaine) Bilingue. (204) 876-4734. En soirée ou en fin de semaine.
785-

À vendre

VENTE PRIVÉE: Maison à Norwood. 2 chambres à coucher, plancher de bois, 2 salles de bain, sous-sol fini. Très propre. Maison ouverte chaque dimanche de 14 h à 16 h au 144, rue Kitson. 237–1254. 65 900 $.
754-

À VENDRE: Maison à Saint-Vital, à 2 min. de l'école Lavallée, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, lot double, garage et grand jardin. 73 900 $. Tél.: 255–1194.
755-

VENTE PRIVÉE: Condo de deux chambres à coucher au 207, rue Masson. Cinq appareils inclus, solarium, ascenseur, 1122 pieds carrés. Composez 233–3753.
761-

À louer

À LOUER: Saint-Boniface, 505, rue Ritchot, appartement de 2 chambres à coucher, air cond., sécurité. Libre le 1er décembre. 490 $/mois. Tél.: 233–0961.
758-

À LOUER: Duplex, 3 chambres à coucher, stationnement compris. Non-fumeur. 233–9650. Disponible le 15 novembre.
765-

À LOUER: Bungalow à partir du 1er janvier 1995 au 1er mai. Au Parc Windsor. Tout est compris. Références requises. 253-5596.
772-

MAISON À LOUER: Maison à 2 étages, 3 chambres à coucher, complètement réaménagée. Près de l'école et du centre- ville. Disponible dès maintenant. Composer le 255-5044 ou le 945-2070 et laisser un message.
773-

À SOUS-LOUER: Appartement d'une grande chambre à coucher au 1106, chemin St-Mary's. 473 $ par mois. A partir du 1er décembre. 256-3399.
774-

SOUS-SOL À LOUER: Grand espace, piscine à l'extérieur, partage du garage en hiver. 375 $ par mois avec tous les services compris. 255-2301.
782-

À LOUER: Appartement simple, garçonnière, 25 % des revenus (Chez-Nous Inc.). Appelez Suzanne Dion au 233-7761.
783-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A.
CERT. ED., LL.B.

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.

202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

MONK, GOODWIN
... AVOCATS ET NOTAIRES ...
Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL L. J. CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St-Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-9600
Télécopieur: 233-2689

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Encouragez nos annonceurs!

PROVENCHER PRESS
353, boulevard Provencher
Locaux 5 & 6
Tél.: 237-5558
Téléc.: 237-5561
IMPRIMERIE ♦
TYPOGRAPHIE ♦
PHOTOCOPIES ♦
(4 ¢ 100 COPIES OU PLUS)
SERVICE ET QUALITÉ ♦
CONTACTEZ
MARC JOUBERT OU
ALBERT MARION

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

185, boul. Provencher,
pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

TAYLOR ▪ MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
9e étage, 400, av. St. Mary
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-957-5464 *(sans frais)*
Fax: 957-0945
À la Caisse populaire de Saint-Malo, les vendredis de 13 h 30 à 17 h 30
Au Chalet de La Broquerie, chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St. Hilaire
Avocats et Notaires

30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Man.)
R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Marianne Rivoalen
PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires
pièce 1900
360, rue Main
Winnipeg, Man.
R3C 3Z3
Tél.: 942-0391
Ligne directe: 944-2637
Fax: (204) 957-1790

MÉTIERS

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

LE CLUB
LA VÉRENDRYE



614, rue Des Meurons
Saint-Boniface • 233-8997
- *Bowling* – public et licencié.
- *Bingo* – lundi, mardi, jeudi.
- *Bar* – Danses jeudi à samedi.
- *Banquets* – noces, anniversaires, séminaires.
- *Bouffe* – repas du midi ouvert au public.

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409-428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses



SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES A DOMICILE / HOME SERVICES
Lise Hamelin, R.N.
Lucie Labossière-Howard, R.S.W.
(204) 256-2111
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET
Monuments
Troisième génération
- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux

Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boul. Provencher
Téléphone: 233-4051



MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boul. Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage • Ferme-RRSP



SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
Adressez-vous à Maurice ou Linda



L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LUC DANDENAULT au 433-7633
LEON MORRISSETTE au 433-7257
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878-2472

Une bonne soirée porte un nom



Services professionnels:
- Musique enregistrée
- KARAOKE
- Location d'équipement sonore • Éclairage

Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237-9716

Music - Musique - by par Lionel
Pour une bonne soirée
Lionel Collette
Téléphone: 878-2761



- CONCEPTION GRAPHIQUE
- TYPOGRAPHIE
- MISE EN PAGE
- IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ



196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
- *déclaration de revenu informatisée*
- *tenue de livre*



Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

Le Journal des jeunes

Volume 6, nº 6 55¢
Saint-Boniface (MB),
18 nov. au 1er déc. 1994

Baseball - hockey



La grève des millionnaires



Après les amateurs de baseball, c'est au tour des fans de hockey d'être privés de leur sport préféré. La Ligue nationale de hockey (LNH), qui regroupe les 26 équipes les plus importantes au Canada et aux États-Unis, est en effet en grève depuis le 1er octobre. Motif: les propriétaires et les joueurs n'arrivent pas à se mettre d'accord sur les salaires.



Une question de gros sous

À première vue, la grève des joueurs de hockey peut paraître surprenante. En effet, la LNH ne manque pas d'argent: ses revenus sont passés de 550 millions de dollars en 1992-93 à 700 millions l'année dernière. Le salaire moyen des joueurs a plus que doublé en cinq ans. Il se situe aujourd'hui à environ 560 000 $ par an, soit vingt fois plus que la moyenne des salaires au Canada. En 1989, il y avait trois millionnaires parmi les joueurs de la Ligue. On en compte à présent 75.

Les propriétaires des équipes veulent à tout prix freiner l'augmentation des salaires des joueurs pour deux raisons:

1) Maintenir leurs propres profits.

2) Éviter que les équipes les plus pauvres continuent à perdre de l'argent parce qu'elles n'ont pas les moyens de se payer les meilleurs joueurs.

Les propriétaires ont donc proposé d'établir un salaire maximum pour les joueurs les mieux payés et de leur imposer une taxe spéciale. L'argent de cette taxe serait remis aux petites équipes qui en ont besoin.

Mais les joueurs refusent catégoriquement qu'on limite leurs salaires. À la place, ils proposent de créer une sorte de «caisse commune» en taxant non seulement les salaires, mais aussi les revenus des propriétaires. Les 25 à 35 millions de dollars récoltés seraient distribués aux petites équipes.

Les propriétaires et les joueurs n'ont pas encore réussi à se mettre d'accord, mais les négociations continuent. C'est la première fois que le public est privé de matchs en début de saison depuis la création de la LNH en 1917.

Éditorial

Les vrais héros

Le joueur de hockey glisse rapidement sur la glace. Il pousse la rondelle devant lui, contourne habilement ses adversaires, accélère brusquement, et d'un vigoureux coup de bâton, il envoit la rondelle dans le filet.

Il n'en faut pas plus à Wayne Gretzky, le joueur vedette des Kings de Los Angeles, pour empocher 11 millions de dollars par an et être considéré comme un héros par des millions de gens.

Pendant ce temps, des équipes de médecins à travers le monde s'épuisent à chercher un remède contre la terrible maladie du sida. Personne ne les considère comme des héros, même si leurs travaux permettront peut-être un jour de sauver des millions d'êtres humains.

Pendant que Wayne Gretzky reçoit un chèque à six chiffres pour sa dernière prestation publicitaire, des centaines de danseurs, comédiens et écrivains vivent au bord de la misère. Même si grâce à leur art, ils aident des millions de gens à vivre et à trouver le monde plus beau.

Qui sont les vrais héros?

Laurent GIMENEZ

Des dieux modernes

À toutes les époques, les gens ont senti le besoin d'admirer et d'adorer certains personnages «extraordinaires»: durant l'Antiquité, c'était les gladiateurs, les dieux et les demi-dieux (Hercule par exemple); au Moyen Âge, les chevaliers; aujourd'hui, ce sont les sportifs professionnels.

Ces «dieux» modernes sont présents dans tous les foyers grâce à la télévision. L'année dernière, les séries éliminatoires de la coupe Stanley ont été suivies par 14 millions de téléspectateurs au Canada, soit presque un Canadien sur deux!

Les chaînes de télévision qui diffusent les matchs gagnent beaucoup d'argent parce que les annonceurs payent très cher pour faire passer leurs messages durant les émissions de baseball et de hockey. Exemple: la Soirée du hockey est l'émission qui rapporte le plus d'argent à Radio-Canada.

Les sportifs professionnels profitent de leur popularité pour exiger des salaires de plus en plus élevés. Exemple: le salaire annuel moyen d'un joueur de baseball dans une grande ligue est de 1,6 million de dollars, contre 61 000 $ il y a 20 ans.



Guy Lafleur

Les hommes qui valaient 88 millions $

Voici les six sportifs professionnels qui ont reçu les plus gros salaires en 1991-92:

- ✔ **Evander Holyfield, boxe: 34 millions $**
- ✔ **Ayrton Senna, Formule 1: 27 millions $**
- ✔ **Larry Bird, basket-ball: 9,6 millions $**
- ✔ **Bobby Bonilla, baseball: 7,88 millions $**
- ✔ **Dan Marino, football: 6 millions $**
- ✔ **Wayne Gretzky, hockey: 4 millions $**



Le salaire actuel de Wayne Gretzky est de 11 millions $.

Que peut-on faire avec 88 millions $

- ✔ **Construire 70 arénes de village au Canada**
- ✔ **Doubler le salaire annuel moyen (12 000 $) d'un artiste canadien (danseur, comédien, écrivain)**
- ✔ **Distribuer 17 millions de repas gratuits à des pauvres**

Mieux vaut jouer que soigner!

Les chiffres indiquent le salaire annuel moyen par profession (dans les grandes ligues pour les sportifs).



Des gagnants et des perdants

La grève du baseball et du hockey n'est pas seulement une mauvaise nouvelle pour les amateurs de sport. Elle affecte également les milliers de commerces qui dépendent de cette activité pour leur survie. Exemple: les bars situés près des stades et les magasins de souvenirs et d'articles sportifs.

D'autres commerces, au contraire, profitent de la situation. C'est notamment le cas des restaurants (les gens sortent plus) et des magasins de location de vidéocassettes.

L'Orchestre symphonique de Winnipeg, au Manitoba, a même constaté une augmentation de la vente des billets de concert. On croit que c'est directement relié à la grève du hockey.

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes.

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

Téléphone: (204) 237-4823.
Télécopieur: (204) 231-1998

Adresse postale: Le Journal des jeunes, comptoir postal Marion, C.P. 47007, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent Gimenez

Graphiste/Dessinateur: Gilbert Painchaud

Jeux: Simone Hébert-Allard

Production graphique: La Liberté

Courrier de deuxième classe — Enregistement nº 8399.

EN BREF

Chine

La chasse au Yéti

Une expédition scientifique chinoise partira à la recherche du Yéti, cette mystérieuse créature mi-homme, mi-singe, dès le début de l'année prochaine. Un groupe d'ingénieurs chinois affirment avoir aperçu récemment trois Yétis dans une région montagneuse du centre de la Chine.

Russie

Un faux monstre

La mystérieuse créature découverte morte il y a quelques semaines sur une plage de l'Arctique russe n'avait rien d'un monstre: il s'agissait d'une simple baleine.

Désert de Gobi

Gentil dinosaure

Des travaux récents démontrent que l'animal fossile découvert en 1923 dans le désert de Gobi (Asie), près d'un ancien nid de dinosaure, n'était pas un mangeur d'œufs, mais probablement la propre mère des œufs contenus dans le nid. On avait injustement baptisé ce dinosaure «oviraptor» (voleur d'œufs).

Pays-Bas

Monde en ballon

Un Hollandais âgé de 50 ans, Henk Brink, tentera de devenir le premier homme à faire le tour du monde en ballon. Il compte effectuer son voyage d'une douzaine de jours au début de l'année prochaine.

Russie

Tableau retrouvé

Après avoir disparu pendant presque 50 ans, le tableau Place de la Concorde, peint par l'artiste Edgar Degas en 1875, vient d'être retrouvé. Il était gardé secret depuis 1945 au Musée de l'Hermitage de Saint-Pétersbourg, en Russie.

Rwanda

Singes cachés

Les images prises à partir de l'espace par la navette américaine Challenger devraient aider les scientifiques à retrouver la trace des quelque 650 gorilles de montagne encore vivants. Ces animaux sont très difficiles à repérer car ils vivent dans une région volcanique constamment couverte de brouillard.

Grande-Bretagne

Bière au chocolat

Une fabrique de bière anglaise vient de mettre sur le marché une nouvelle bière parfumée au chocolat! Première réaction d'un patron de pub à Londres: «C'est dégoûtant!»

Arctique russe: la vie en noir

Les environnementalistes croient que la fuite d'un pipeline de pétrole dans le nord de la Russie a provoqué l'une des plus importantes pollutions pétrolières de l'histoire.

On estime que 300 millions de litres de pétrole se sont répandus dans le sol depuis le mois d'août dernier. La **rivière Pechora** a certainement été atteinte. Même la **mer de Barents,** située à des centaines de km du pipeline, n'est pas à l'abri.

Le pipeline de 50 km de long a été construit en 1975. Il aurait dû être remplacé il y a longtemps, mais le gouvernement russe affirme qu'il n'avait pas l'argent nécessaire.

Les experts croient que les premières fuites de pétrole se sont produites dès 1988. Elles ont fait fuir les nombreux saumons qui vivaient autrefois dans la rivière Pechora. Même les chevreuils sont partis (ils étaient atteints par le pétrole en traversant la rivière).

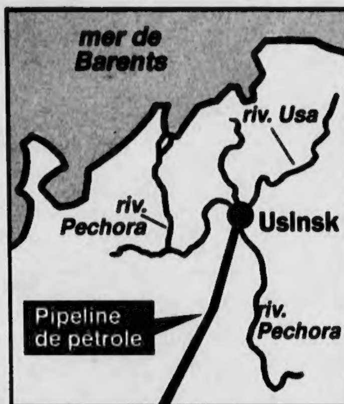
Depuis que la catastrophe est connue dans le monde entier, les Russes travaillent jour et nuit pour remplacer le plus rapidement possible l'ancien pipeline par un nouveau. Les travaux devraient être finis vers la fin du mois de novembre.

Pour se débarrasser du pétrole qui s'est échappé du pipeline, les Russes ont décidé d'y mettre le feu. Mais les environnementalistes croient que les fumées noires vont aggraver la pollution en tuant les arbres tout autour.



Cette photo montre un pipeline de pétrole situé en Alaska.





Tristes records

Généralement, les marées noires (pollution pétrolière) sont provoquées par le naufrage d'un bateau. Voici trois exemples parmi les plus graves:

✔ **Amoco Cadiz (France), 1978**

220 millions de litres de pétrole se répandent dans l'Atlantique.

✔ **Castillo de Bellver (Espagne), 1983**

300 millions de litres de pétrole se déversent près des côtes de l'Afrique du Sud.

✔ **Exxon Valdez (États-Unis), 1989**

40 millions de litres de pétrole lourd polluent les côtes de l'Alaska.

Les effets des marées noires sur la nature sont difficiles à mesurer. Souvent, les animaux et les plantes réapparaissent après quelques années.

L'Univers cache son âge!

Grâce aux observations du telescope spatial Hubble, les scientifiques pensent que l'Univers a ete créé il y a 8 à 12 milliards d'années, soit beaucoup plus tard qu'on le pensait.

La plupart des experts croient que l'Univers a commencé par une immense explosion: le Big Bang. Depuis, les galaxies (masses d'étoiles) s'éloignent du centre à une vitesse de plus en plus rapide. L'Univers est donc en expansion (il grandit constamment).

Le puissant télescope Hubble a pu observer une galaxie tres lointaine, M100, située à 56 millions d'années-lumière de la Terre. Après avoir calculé le rapport entre sa distance et sa vitesse de déplacement, les scientifiques ont conclu que l'Univers est probablement plus jeune qu'on croyait, et donc plus petit.

Mais il y a un probleme: selon certains calculs, les plus vieilles étoiles connues ont 16 milliards d'années. Elles ne peuvent pourtant pas être plus agées que l'Univers! Il va falloir refaire les calculs, ou attendre les nouvelles informations que Hubble doit envoyer au cours des prochaines années.

Quel est l'avenir de l'Univers?

Certains scientifiques croient que l'Univers continuera son expansion indéfiniment. Mais ils ne savent pas si la vitesse d'expansion augmentera ou diminuera.

D'autres pensent que l'Univers finira par se contracter sur lui-même pour revenir à son état d'origine.

✷ *Info-quiz*

2) En relisant cet article, tu trouveras le nom du savant américain qui a démontré que l'Univers est en expansion.

Réponse page 4

L'art de manger un Oreo!

De quelle façon mangez-vous vos biscuits Oreo? 174 000 Américains ont répondu récemment à cette question «fondamentale» en appelant un numéro de téléphone gratuit.

Voici les résultats:



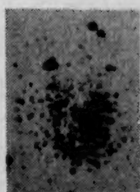
1. séparation
35 % ❑



2. trempage
30 % ❑



3. grignotage
16 % ❑



4. autres
19 %. ❑

Dans la quatrième catégorie, les sondeurs ont enregistré une soixantaine de méthodes différentes. La plus courante: avaler le biscuit d'un seul coup; la plus originale: manger le biscuit avec du raifort!

Au fait, quelle est la méthode préférée des lecteurs du Journal des jeunes? Un seul moyen pour le savoir: mettez une croix dans la case de votre choix et envoyez-nous le bulletin par la poste ou par télécopieur (204-231-1998).

On publiera les résultats dans un prochain numéro.

Pique-assiettes marins

Selon un rapport de l'Organisation des Nations unies (ONU), les bateaux transportent involontairement des organismes vivants qui peuvent détruire les plantes et les animaux dans certaines régions.

Les bateaux qui naviguent sans chargement contiennent une certaine quantité d'eau au fond de la cale pour maintenir leur équilibre. Cette eau est relâchée dans les ports où ils s'arrêtent pour recevoir leur cargaison.

Malheureusement, l'eau relâchée contient souvent des microbes, des plantes ou des animaux étrangers qui peuvent détruire les espèces locales.

Exemple: plusieurs régions de l'Australie ont été envahies par une étoile de mer en provenance du Japon et par un ver géant originaire de Russie et d'Asie. Ces deux animaux carnivores et très gourmands menacent beaucoup d'autres espèces marines.



Autre exemple: les moules zébrées de la Méditerranée qui ont envahi les Grands Lacs (Canada-États-Unis) en 1986. Elles se reproduisent très vite et ont tendance à boucher les canalisations d'égouts.

✷ *Info-quiz*

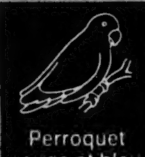
1) Quel est l'intrus: moule, huître, escargot, étoile de mer, pieuvre?

Réponse page 4

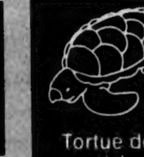
Sur la liste rouge

Le Fonds mondial pour la nature vient de publier la liste des neuf espèces animales les plus menacées dans le monde. Peux-tu deviner dans quelle région vit chaque espèce?



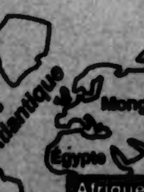








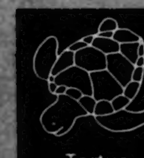














Réponses: rhinocéros noir: Afrique; perroquet rouge et bleu: Indonésie; ours noir d'Asie; tortue de mer: océan Pacifique; panda: Chine; tortue d'Égypte; tigre d'Asie; thon de l'Atlantique; antilope saïga: Mongolie et Russie.

L'actualité au CANADA

EN BREF

Canada

Équipe gagnante

Le premier ministre canadien, Jean Chrétien, et neuf premiers ministres provinciaux viennent d'effectuer un voyage en Chine particulièrement payant: ils ont signé 54 contrats commerciaux d'une valeur de 8,6 milliards de dollars avec les Chinois.

Québec

Un maire vert

Pierre Bourque, le créateur du Jardin botanique et du Biodôme de Montréal, a été élu maire de cette ville le 6 novembre dernier. Il remplace Jean Doré, qui occupait cette fonction depuis huit ans.

Ontario

Maison des virus

Un laboratoire de recherche très spécial doit ouvrir ses portes prochainement à Etobicoke, dans la banlieue de Toronto. Il a été conçu pour traiter et étudier les virus de niveau 4, c'est-à-dire les plus dangereux. Beaucoup de maladies mortelles, comme le sida, sont provoquées par un virus.

Québec

Roman à l'écran

Pour la première fois, un film français sera réalisé à partir d'un roman québécois. Il s'agit en fait de deux nouvelles de l'écrivain Michel Tremblay: *Le Cœur découvert* et *Le Cœur éclaté*. Le réalisateur sera Claude Berri, auteur du film *Germinal*.

Canada

Armée au régime?

Un groupe de députés et de sénateurs a proposé de faire des coupures de 750 millions de dollars dans les forces armées canadiennes. Ils recommandent notamment de réduire le nombre d'avions et d'augmenter de 3 500 le nombre de soldats dans l'armée de terre.

Ontario

Opération survie

Dans quelques semaines, des médecins de Toronto tenteront de séparer deux sœurs jumelles siamoises reliées par la tête. L'opération est risquée, mais c'est leur seule chance de survie.

Canada

Le paradis du crime?

Des experts affirment que le Canada est un véritable paradis pour les criminels internationaux. Explication: il y a peu de contrôle sur la circulation des étrangers et de l'argent qui vient de l'extérieur.

La première défaite des Power Rangers

Deux chaines de télévision canadiennes ont décidé de retirer de leur programmation une des émissions pour enfants les plus populaires: **The Mighty Morphins Power Rangers.**

YTV et **TVA** ont suivi les conseils de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR), qui regroupe plusieurs chaines de télévision. L'ACR estime que l'émission Power Rangers est inacceptable pour deux raisons:

1) Elle contient trop de violence: les bagarres représente 25 à 35 % de chaque épisode.



Les Power Rangers ont été interdits en Norvège, en Suède et au Danemark, après la mort d'une petite fille tuée par ses camarades de classe. L'émission est diffusée dans une trentaine d'autres pays.

2) Ses personnages sont incapables de régler les conflits autrement que par la violence, ce qui donne un mauvais exemple aux jeunes télespectateurs.

Les Power Rangers ont quand même leurs partisans: de nombreux enfants, bien sûr, mais aussi des parents qui trouvent que la violence n'est pas du tout réaliste dans cette émission et que les cinq héros sont plutôt de bons modèles: ils ne sont ni sexistes ni racistes, ils combattent les méchants, protègent les petits et font même leurs devoirs d'école!

Les fans des Powers Rangers peuvent se rassurer: les aventures de leurs héros continueront à être diffusées sur des chaînes câblées.

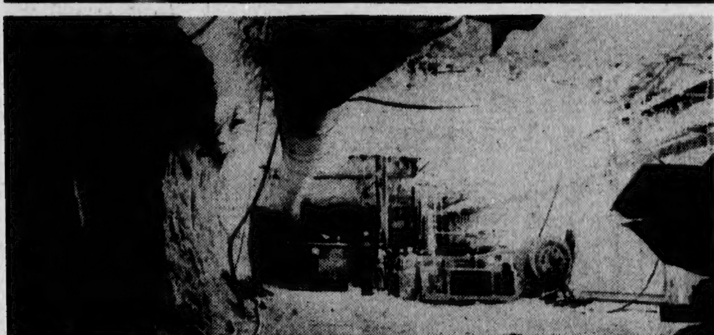
✷ Info-quiz

3) L'émission des Power Rangers est réalisée dans quels pays?

Réponse page 4

Qu'en penses-tu?

Es-tu pour ou contre l'interdiction des Power Rangers a la television? Pour quelles raisons? Envoie-nous ton opinion et nous la publierons dans un prochain numero.



Même si le gouvernement accepte le projet d'enfouissement des déchets nucléaires dans le bouclier canadien, il faudra attendre environ 20 ans pour qu'il se réalise.

Le bouclier canadien, poubelle nucléaire?

L'organisme qui s'occupe de l'énergie atomique au Canada propose que les déchets nucléaires soient enfouis quelque part dans le **bouclier canadien.**

Cette immense région qui recouvre la moitié du Canada serait idéale car elle contient du **granit**, une roche très dure et imperméable (elle ne laisse pas passer l'eau). C'est en tout cas l'opinion des ingénieurs d'**Énergie atomique du Canada (EAC)**, qui ont étudié le sol du bouclier pendant 15 ans.



Le bouclier canadien

À l'heure actuelle, les déchets produits par les 22 réacteurs nucléaires canadiens sont conservés dans des piscines surveillées 24 h sur 24. Si le projet d'enfouissement est adopté, les déchets seront enfermés dans des tubes hermétiques et enfouis dans la roche dure, à environ un km de profondeur.

Les environnementalistes s'opposent à ce projet parce qu'ils craignent que les États-Unis et d'autres pays nous envoient leurs déchets nucléaires. Le bouclier canadien deviendrait alors la «poubelle nucléaire» du monde.

Des phoques en or

Les ministres de la pêche des provinces canadiennes ont demandé au gouvernement fédéral de les aider à vendre la peau, la viande et la graisse des phoques.

Les ministres sont persuadés que les quelque six millions de phoques qui vivent près des côtes canadiennes sont une des causes de la diminution des stocks de poissons dans l'océan Atlantique. Selon eux, chaque phoque consomme entre cinq et neuf kilos de poisson par jour.

Les pêcheurs qui n'ont plus de travail à cause de la disparition des poissons pourraient chasser les phoques et vendre leur peau et leur viande.



Un chasseur de phoque inuit.

Même la graisse de phoque est utile: elle contient en effet un produit naturel, l'Omega 3, qui peut être utilisé pour fabriquer des médicaments contre le cholestérol et les maladies du cœur. L'Oméga 3 peut se vendre jusqu'à 700 $ le milligramme!

✷ Info-quiz

4) Combien les chasseurs canadiens peuvent-ils tuer de bébés phoques par an?

Réponse page 4

Nos amies les machines

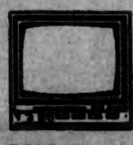
Essaye de deviner le pourcentage de familles canadiennes qui sont équipées des appareils suivants:



Ordinateur ___ %



Téléphone ___ %



Câble pour la télévision ___ %



Magnétoscope ___ %



Micro-ondes ___ %



Caméra vidéo ___ %



Lave-vaisselle ___ %



Plus de deux télévisions ___ %

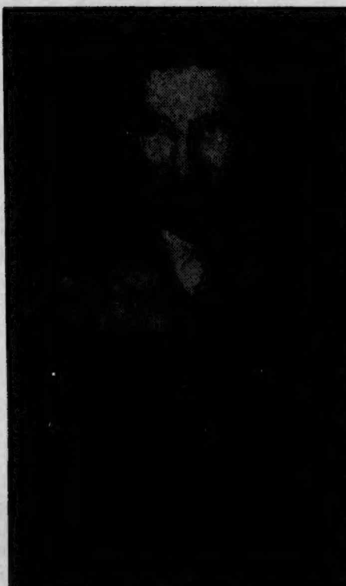
Réponses: ordinateur: 25 %; Téléphone: 99 %; câble pour la télévision: 74,1 %; magnétoscope: 79,2 %; micro-ondes: 81,5 %; caméra vidéo: 14,4 %; lave-vaisselle: 46,4 %; plus de deux télévisions: 48,5 %.

Un homme + un homme = un couple?

Deux hommes qui vivent ensemble depuis 46 ans se sont adressés à la **Cour suprême du Canada**, le plus important tribunal du pays, pour tenter d'obtenir les mêmes droits qu'un homme et une femme mariés.

D'après la loi, tout homme ou toute femme âgé(e) de 60 à 65 ans et marié(e) à une personne retraitée a droit à une pension versée par le gouvernement (à condition que le couple ait des revenus modestes).

James Egan, âgé de 73 ans, estime que son ami Jack Nesbit, âgé de 67 ans, à droit à cette pension puisqu'ils vivent ensemble depuis très longtemps. Mais ils ne sont pas mariés car la loi canadienne interdit les mariages entre personnes du même sexe.



James Egan.

Les deux hommes, qui vivent sur l'île de Vancouver (Colombie-Britannique), affirment qu'ils n'agissent pas pour l'argent mais pour aider les jeunes couples homosexuels qui se trouvent dans la même situation qu'eux.

La mer en colère



Salut,

À ce temps-ci de l'année, qui d'entre nous n'aimerait pas se balader sur une île près de l'Équateur? Mais attention: les tsunamis visitent souvent ces endroits. Le quiz de cette semaine te dira de quoi il s'agit.

Au fait, si tu t'es cassé la tête en essayant de résoudre le mot croisé dans le dernier numéro du journal, je dois m'excuser. Il y avait quelques erreurs aux endroits où les mots se croisaient. À la prochaine,

Simone



Ce n'est pas Venise mais Séoul, la capitale de la Corée du Sud, lors d'une inondation en 1990.

1. Que signifie le mot «tsunami» en japonais?

A. plat de fruits de mer

B. vague du port

C. vague sous-marine

2. Normalement, ces vagues se déplacent à une vitesse de:

A. 322 km/h

B. 805 km/h

C. 1 126 km/h

3. Elles sont causées par:

A. des tremblements de terre sous-marins

B. des courants d'eau

C. la position de la Lune

4. Qu'arrive-t-il souvent avant l'arrivée de la vague?

A. L'eau devient très agitée.

B. Elle crée des tourbillons.

C. Elle se retire totalement du port.

5. Les tsunamis destructeurs frappent environ:

A. cinq fois par an

B. une fois tous les dix ans

C. une fois par an

6. Le tsunami le plus grave au Japon est monté jusqu'à quelle hauteur au-dessus du niveau de la mer?

A. 29 mètres

B. 16 mètres

C. 36 mètres

7. Quel océan est connu pour créer le plus de tsunamis?

A. l'océan Pacifique

B. l'océan Atlantique

C. l'océan Arctique

8. Le mouvement des croûtes terrestres, qui cause les tsunamis, a déjà déplacé un morceau de terre aussi gros que:

A. l'Islande

B. la Californie

C. l'Alaska

9. Comment appelle-t-on une personne qui étudie les tremblements de terre sous-marins?

A. océanographe

B. spéléologue

C. séismologue

10. Le dernier tsunami a frappé les États-Unis il y a:

A. deux ans

B. 30 ans

C. 100 ans

11. Cette vague est descendue sur:

A. New York

B. Hawaii

C. l'Alaska

12. Le tsunami qui a frappé le Japon en 1896 a fait combien de morts?

A. 22 000

B. 2 000

C. 200

13. Quelle partie du globe est le plus souvent frappée par les tsunamis?

A. la côte nord-ouest des États-Unis

B. la côte est de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale

C. les Caraïbes

14. Même si cette vague gigantesque s'élève à seulement trois mètres de hauteur, elle peut s'étendre sur quelle distance en largeur?

A. 370 km

B. 800 km

C. 965 km

Je vois double!!!

Pour faire des dessins animés, il faut être perfectionniste et avoir la patience d'un saint. Il faut faire et refaire les personnages une multitude de fois. Ceci dit, peux-tu séparer la vérité du mensonge?

1. Il faut 1 440 dessins détaillés pour faire bouger Mickey Mouse pendant une minute.

2. Une animation de cinq minutes peut contenir 30 000 dessins.

3. Il faut compter un mois avant qu'une équipe de 20 personnes puisse terminer une animation.

4. Aujourd'hui, les ordinateurs éliminent 80 % du traçage et du travail de peinture des dessins animés.

5. Il faut au moins deux semaines pour faire un dessin animé à l'ordinateur.



6. À la main, un dessinateur arrive à dessiner 35 à 40 «cases» par jour.

7. À l'aide de l'ordinateur, il dessine en moyenne 1 000 cases par jour.

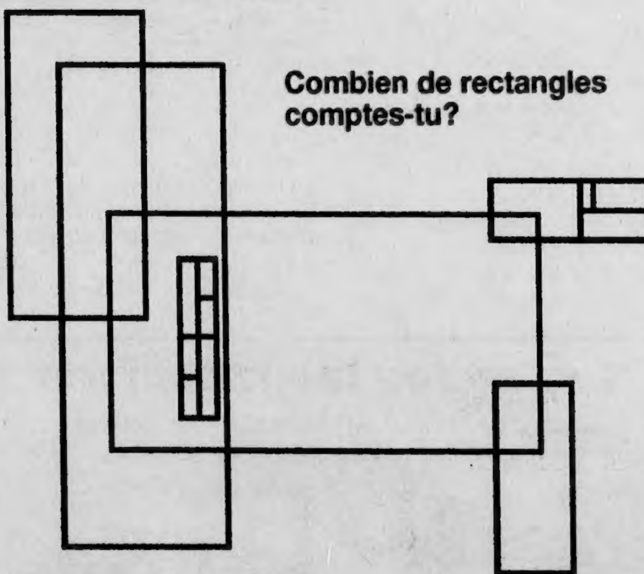
Vivent les truffes!

Un lecteur français nous a gentiment indiqué que les truffes ne sont pas des «champignons puants», comme nous l'écrivions dans le Journal des jeunes du 21 octobre, mais des champignons délicieux au parfum délicat. On est d'accord: les goûts, ça ne se discute pas!

Voici un ancien jeu chinois qui se joue à deux. Chaque joueur ramasse autant de trombones qu'il veut dans une ligne horizontale. Le joueur qui ramasse le dernier trombone est le perdant. Si tu commences le premier, quelle stratégie dois-tu utiliser pour t'assurer d'être le gagnant à chaque fois?

Le savais-tu?

L'énergie qui propulse un tsunami est comparable à un montant énorme de bombes atomiques qui explosent en même temps!



Combien de rectangles comptes-tu?

Info-quiz

1) Seule l'étoile de mer n'appartient pas à la famille des mollusques.

2) Edwin Hubble (1889-1953).

3) États-Unis et Japon.

4) La chasse aux bébés phoques est interdite depuis une dizaine d'années.

Réponses

La mer en colère: 1-b; 2-b; 3-a; 4-c; 5-c; 6-a; 7-a; 8-b; 9-c; 10-b; 11-c (en 1964; Hawaii a été frappée en 1960); 12-a; 13-b; 14-c.

Je vois double!!!: 1-vrai; 2-faux (une animation de 15 minutes comprend 30 000 dessins); 3-vrai; 4-vrai; 5-faux (la plus courte animation se fait en moins d'une semaine); 6-vrai; 7-faux (la limite est de 500 cases par jour).

Les trombones: en ramassant un nombre pair de trombones à chaque fois (2, 4, 6, etc.), tu ne peux pas perdre.

Les rectangles: 28.